

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
BMS 14° NEIGE
ALGER PLUIE
21°
TAMANRASSET p. 2

Dimanche 3 février 2013 - 22 Rabii el awel 1434 - N° 187 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ENERGIE

M. Zerguine dément son limogeage de Sonatrach

Page 2



AMARA BENYOUNÈS

L'A ANNONCÉ HIER :

Le congrès extraordinaire du MPA «probablement» fin juin

Page 5

LA DÉMOCRATIE, MAÎTRE MOT DE LA 6^e ÉDITION DU CC



Pages 4 - 5

Photo: Nabil Kaci

BULLETIN SPÉCIAL MÉTÉO

Pluie, froid et neige : 20 wilayas concernées

Des chutes de neige sont attendues sur les reliefs dépassant les 900 m d'altitude dans plusieurs wilayas du pays à partir de la nuit de samedi à dimanche, a indiqué hier un bulletin météorologique spécial (BMS).

Ces chutes de neige toucheront, dans un premier temps, les reliefs du Centre-Ouest, du Centre et de l'Est

dépassant les 900 m d'altitude pour atteindre des altitudes plus basses (600/700 m) durant la journée de dimanche. Les wilayas concernées par ce BMS sont : Tissemsilt, Ain Defla, Médéa, Djelfa, M'sila, Bouira, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Batna, Oum El-

Bougali, Khencela, Guelma, Souk Ahras et Tébessa. L'épaisseur de la neige prévue atteindra ou dépassera localement 20 cm, notamment sur les wilayas de Bouira, Tizi-Ouzou, Sétif et Bordj Bou-Arréridj au cours de la validité de ce BMS (du samedi à 21h00 au dimanche à 21h00 au moins), précise la même source.

SCIENCE et VIE

REFORCER SON ORGANISME
5 solutions naturelles

pages 12 - 13

80 %
des Algériens
prennent
des médicaments
sans avis médical

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE)

Le MCA «piège» l'ASO à Chlef

LA POLICE ÉTAIT
À L'ÉCOUTE...

**Saisie de
9 postes radio
émetteurs-
récepteurs
au port d'Alger**

Page 9

Page 24



BMS :
Bulletin météorologie spécial neige du samedi 02 février 2013 à 11h30

Des chutes de neige affecte depuis hier sur les reliefs du Centre-Ouest, du Centre et de l'Est dépassant les 900 mètres d'altitude pour atteindre des altitudes plus basses durant la journée de demain (vers 600/700 mètres).



Energie
M. Zerguine dément son limogeage de Sonatrach

Le P-DG du groupe Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine, a démenti hier à Alger, son limogeage du groupe, affirmant, en marge d'une exposition du groupe Sonelgaz sur ses réalisations, qu'il est «toujours» au service de son groupe. «Pour le moment, je travaille.

Je suis à la disposition et au service du groupe. Il appartient à ceux qui ont colporté cette rumeur de prouver ce qu'ils ont déclaré», a-t-il dit à la presse.

Des journaux de la presse nationale ont évoqué vendredi son limogeage en relation avec les derniers événements d'In Amenas (Illizi), sans pour autant citer de sources identifiées.

ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI-YOUCEF
Colloque sur le droit international et la Révolution, à Souk Ahras

Un colloque international sur le droit international et la Révolution se tiendra mardi et mercredi prochains à Souk Ahras à l'occasion du 55ème anniversaire des événements sanglants de Sakiet Sidi-Youcef.

Cette rencontre, organisée par la section locale du Croissant-Rouge algérien (CRA) et la wilaya de Souk Ahras, aura lieu au musée du Moudjahid, avec la participation de la représentante du Comité international des Croix et Croissant Rouges (CICR), Valérie Petitpierre, le délégué du CICR en Algérie, Bruce Bibar, un représentant de la Croix-Rouge espagnole, une délégation du Croissant-Rouge tunisien et le consul d'Algérie à El Kef (Tunisie), a indiqué M. Mohamed-Laïd Agouini, responsable local du CRA.

MÉTÉO

14° à Alger

REGIONS NORD :

- Temps froid et instable avec averses de pluies et parfois de la grêle localement assez marqués notamment vers les régions Centre et Est. Des chutes de neige seront observées sur les reliefs Centre et Est vers les 0600/0700 mètres d'altitude. Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest 40/50 km/h. La mer sera forte.

21° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps nuageux avec localement quelques pluies vers le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront variables 40/60 km/h avec fréquentes soulèvements de Sable.

Algier	max	14°	min	06°
Oran	max	13°	min	01°
Annaba	max	12°	min	05°
Béjaïa	max	12°	min	07°
Tamanrasset	max	21°	min	08°

No Comment

La grippe A1H1 provoque la panique



TIZI-OUZOU
Deux personnes mortes par asphyxie au monoxyde de carbone

Deux personnes (une dame et son gendre) ont été retrouvées mortes, samedi matin, asphyxiées au monoxyde de carbone à Makouda (30 km au nord de Tizi-Ouzou), a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les deux victimes ont été retrouvées mortes au domicile de la belle mère, situé au village Il-lilane, a ajouté la même source, relevant que ces derniers ont inhalé du monoxyde de carbone qui émanait d'un chauffage défectueux.

APRÈS 15 ANS DE NÉGOCIATIONS

Le Laos nouveau membre de l'OMC

Le Laos est devenu samedi le 158 ème membre de l'organisation mondiale du commerce après avoir ratifié l'ensemble des textes relatifs à son accession et ce, à l'issue de 15 années de négociations, révèle l'OMC sur son site internet.

Conformément à la procédure de négociations, le Laos est devenu officiellement le 158 ème membre après que le conseil général eut approuvé en octobre dernier l'accord d'accession, mettant un terme à une attente de 15 ans, indique la même source.

Recensement de 1800 oiseaux migrateurs d'eaux douces à Tizi-Ouzou

Un total de 1800 oiseaux migrateurs d'eaux douces a été recensé au niveau des plans d'eau de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre d'un recensement réalisé du 14 au 16 du mois dernier, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. «Durant le mois de janvier, les plans d'eau de la wilaya de Tizi-Ouzou ont accueilli 1800 oiseaux relevant de 15 espèces migratrices d'eaux douces», a indiqué à l'APS un responsable à la Conservation des forêt, M. Skandraoui Mohamed. Il a souligné, à l'occasion, l'inexistence dans la région d'une «zone humide classée comme telle, au titre de la convention internationale Ramsar, célébrée le 2 février de chaque année».



Eradication de 110 marchés informels à Alger jusqu'à fin janvier 2013

L'opération d'éradiation des marchés informels a permis la suppression jusqu'à janvier dernier de 110 marchés informels à Alger où activaient plus de 4.300 commerçants dont 25% ont bénéficié de locaux commerciaux dans des marchés réguliers, a indiqué un responsable à la direction du commerce de la wilaya d'Alger. L'opération a permis de recenser 162 marchés informels au niveau d'Alger où exerçaient quelques 7.500 vendeurs dans le cadre du plan d'éradiation du commerce informel entamé en août 2012, a déclaré à l'APS le responsable de l'organisation des marchés et de la concurrence à la direction du commerce de la wilaya d'Alger M. Salah Bougaga. Le nombre de marchés informels à

Alger, a-t-il ajouté, a «considérablement augmenté» après janvier 2011, atteignant 173 marchés où activaient 6.000 vendeurs contre 52 marchés fin 2010, précisant que la capitale compte encore 52 marchés parallèles où activent 3.200 vendeurs. Pour la même source, ces espaces commerciaux non organisés ont bloqué les accès aux places publiques et aux routes et occupé anarchiquement les rues, causant une situation d'insécurité et de concurrence déloyale et un dysfonctionnement avec les commerçants réguliers titulaires d'un registre de commerce. M. Bougaga a, d'autre part, affirmé que 50% des structures commerciales réalisées de 2004 à 2009 sont désertées par les bénéficiaires au

motif que les pouvoirs publics avaient choisi des endroits inappropriés à l'activité commerciale, rappelant que 33 marchés de proximité et 31 marchés couverts avaient été réalisés durant cette période. Dans le souci de récupérer les vendeurs qui activaient dans l'informel, il est prévu la construction de 17 marchés couverts dans les communes prioritaires (Sidi M'hamed, Hussein Dey, Bachdjerrah et place des martyrs) en choisissant les zones urbaines à valeur marchande pour éviter que les bénéficiaires ne les désertent à nouveau. La réalisation du marché de Boumaati (commune d'El Harrach) mi-juillet du marché informel qui compte près de 600 vendeurs sera le marché type

avec une capacité d'accueil de 350 étals. Afin d'éviter tout retard dans la construction de ces marchés au niveau d'Alger, les autorités locales ont recouru à la conclusion de marchés de gré à gré avec l'entreprise nationale de construction métallique «Batimetal» au lieu de passer par les procédures régissant l'octroi de marchés publics. Concernant le retour de certains marchés informels éradiqués, le responsable a affirmé qu'il s'agit seulement de marchands ambulants car, a-t-il dit, «il est impossible de voir ressurgir les marchés informels après leur éradication», soulignant que tout vendeur qui exercerait à nouveau l'activité informelle dans un marché parallèle sera traduit en justice».

SELON LES DOUANES NATIONALES

Hausse de 13% de la facture des médicaments importés par l'Algérie en 2012



La facture des importations algériennes de produits pharmaceutiques a atteint 2,23 milliards de dollars (mds USD) en 2012, en hausse de 13,6% par rapport à 2011 (1,96 md USD), l'APS a appris auprès les Douanes algériennes.

Le volume des importations de produits pharmaceutiques a également enregistré une «forte hausse» de plus de 45%, passant de 24.468 tonnes en 2011 à 35.540 tonnes, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes obtenus par l'APS. La facture des médicaments à usage humain reste la plus importante avec 2,13 md USD, contre 1,88 md USD, en hausse de 13,15%, selon la même source. Les quantités de médicaments à usage humain importées ont également connu une tendance haussière qui reste «importante» (47,57%), passant de 22 608 tonnes à 33 362 tonnes, durant la même période de comparaison. Les produits parapharmaceutiques occupent toujours la seconde position dans la structure des importations avec un montant de 73,91 millions USD, contre 58,59 millions USD, en hausse de plus de 26%. En 2012, la quantité importée des produits parapharmaceutiques a également connu une hausse, passant de 1 349 tonnes à 1 616 tonnes, précise le Cnis. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie se sont établis à 25,72 millions USD, contre 21,92 millions USD, en hausse de 17,32%. Les quantités importées ont également enregistré une hausse passant de 510,9 tonnes en 2011 à 560,9 tonnes l'année écoulée, selon les Douanes. Le marché national du médicament représentait 2,9 milliards de dollars en 2011, dont 1,85 milliard USD d'importation et 1,05 milliard USD de production locale, dont 84% reviennent au secteur privé et 16% au public, selon l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie.

L'objectif de l'Algérie est de produire localement 70% de ses besoins en médicaments avec l'aide des laboratoires étrangers d'ici à la fin 2015. Afin d'atteindre cet objectif, l'Etat a pris d'importantes mesures pour assoir une industrie pharmaceutique performante en mesure d'assurer la couverture des besoins croissants de la population, notamment, par l'encouragement des investissements et la conclusion de partenariats industriels. A cet effet, un plan de développement a été lancé pour porter la part de marché de l'unique groupe public pharmaceutique en Algérie (Saïdal) de 7% à 25% en termes de valeur, afin d'améliorer sa position sur le marché national et s'ouvrir à l'international. D'un financement de près de 17 milliards de DA, ce redéploiement du groupe Saïdal prévoit la création de 7 nouvelles usines dont trois spécialisées dans la production de «génériques» à Constantine, Tipasa (Cherchell) et à Alger (El Harrach). Le plan de développement porte également sur la modernisation des sites actuels de production, la création d'un centre de recherche et développement dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah et un laboratoire de bioéquivalence à Hussein Dey (Alger).

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU SUD-OUEST

Rencontre régionale de concertation à Adrar

Une rencontre régionale de concertation sur le développement local dans les wilayas du sud-ouest du pays, regroupant notamment les acteurs du développement et la société civile doit se tenir à Adrar.

Cette rencontre, qui se tient après celle organisée la semaine dernière à Ghardaïa pour les wilayas du sud-est (Ghardaïa, El Oued, Biskra, Laghouat, Ouargla) concerne les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Béchar et Tindouf. Elle regroupera des investisseurs, des opérateurs économiques, des agriculteurs, des responsables locaux et des représentants de la société civile.

Cette rencontre sera animée par les ministres de l'Agriculture et du développement rural, M. Rachid Benaïssa, et des Ressources en eau, M. Hocine Nécib, ainsi que le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Abdellkader Ouali.

Accompagnés d'une trentaine de cadres centraux, les représentants des pouvoirs publics débattront avec les acteurs locaux des différents programmes d'investissement engagés en faveur des régions du sud du pays

et des opportunités d'impulser une dynamique de développement dans ces régions qui recèlent d'importantes potentialités.

Il s'agit d'une «occasion supplémentaire de rapprochement de tous les acteurs pour réduire les distances, de favoriser dans la participation l'action d'améliorer la mise en œuvre des programmes de développement engagés en faveur des wilayas du sud», indique le ministère de l'Agriculture. L'Etat a mobilisé durant la dernière décennie d'importants financements de projets socio-économiques pour améliorer les conditions de vie des populations du sud du pays et accompagner les investisseurs, notamment les agriculteurs, à travers des crédits et des dispositifs d'aide et d'accompagnement techniques.

Pour le secteur de l'agriculture, l'objectif est de créer des pôles agricoles au Sud à même de contribuer à la croissance économique du pays et à créer de l'emploi.

En 2012, la valeur de la production agricole des quatre wilayas du sud-ouest du pays a atteint 43,3 milliards de DA, alors que le nombre d'emplois recensés dans ce secteur est estimé à 86 000 personnes réparties sur 65 000 exploitations.

Les wilayas du Sud ont contribué à hauteur de 18,3% à la valeur de la production agricole nationale en 2012. Ce taux devrait passer à 30% à moyen terme, avait indiqué le ministre de l'Agriculture lors de la première rencontre à Ghardaïa.

Lors de cette rencontre de Ghardaïa, les représentants du gouvernement avaient appelé à la concertation et à la convergence des efforts pour relever le défi du développement. Ils se sont engagés à régler «définitivement» les problèmes liés au foncier agricole durant l'année 2013. M. Ouali a recommandé aux responsables locaux de se réunir régulièrement avec les acteurs locaux dans le cadre des conseils exécutifs de wilaya afin de répondre aux préoccupations des investisseurs et des agriculteurs. La rencontre de Ghardaïa a été sanctionnée par l'installation d'une commission chargée du suivi et de la mise en œuvre des recommandations et des préoccupations exprimées par les acteurs locaux du développement.

SOUK AHRAS

Trois faux syndicalistes arrêtés pour escroquerie, faux et usage de faux

Trois (3) individus impliqués dans une affaire d'escroquerie et d'imitation de cachets officiels viennent d'être arrêtés à Souk Ahras par la brigade économique et financière de police judiciaire, a-t-on indiqué hier à la Sûreté de wilaya. Les mis en cause dans cette affaire, a-t-on précisé à la cellule de communication de cette source sécuritaire, étaient présentés au magasin d'un grossiste en tapis et en couvertures en tant que représentants de la section de Souk Ahras du Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique (Snapan). Ils ont

«acheté», à ce titre, de 1 683 couvertures contre un chèque sans provision et un bon de commande composé d'un cachet imité.

Deux parmi ces trois individus, appréhendés à la suite d'une plainte déposée par la victime qui s'était aperçue que le solde du chèque domicilié à l'agence de M'sila de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) était insuffisant, ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que le troisième a été mis sous contrôle judiciaire pour «escroquerie» et «faux et usage de faux».

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Une concertation pour remédier aux dysfonctionnements dans l'enseignement obligatoire

Le ministère de l'Education nationale a décidé d'engager une concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur pour procéder du 3 février au 11 avril 2013 à une évaluation de l'étape de l'enseignement obligatoire. Il s'agit de «cerner les causes qui ont donné lieu aux dysfonctionnements enregistrés dans le système éducatif pour apporter les changements nécessaires et fixer les priorités dans le

cadre de la finalisation de la réforme du secteur, a annoncé samedi le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, lors d'une conférence nationale des directeurs de l'éducation des wilayas du pays.

Il a insisté à ce propos, sur l'essence et objectifs de la réforme qui restent «immuables et hors d'atteinte», soulignant que certains aspects «feront l'objet d'une évaluation et probablement

d'une révision». Cette concertation élargie s'articulera autour des réalisations au plan de l'application de la réforme du système éducatif, a-t-il dit en rappelant que cette opération s'inscrivait dans le programme d'action du ministère qui lui, s'inscrit dans le programme général du gouvernement approuvé en Conseil des ministres le 17 septembre 2012 et adopté par le Parlement.

Renforcement des dispositifs de sécurisation des infrastructures économiques

Les principales renforcements de ces infrastructures économiques de l'Algérie ont renforcé leur dispositif de sécurité et de défense, a-t-on constaté à Alger et dans d'autres régions du pays. Le

renforcement de ces dispositifs, dans plusieurs sites de différentes wilayas du pays, a été mis en «application aux décisions des hautes autorités du pays», ont affirmé des

sources responsables de ces sites économiques.

Le destinataire d'instructions les enjoignant de faire preuve de «plus de vigilance et de fermeté» dans la protection et la défense de ces sites, a-t-on ajouté de mêmes sources.

SELON UN BILAN DE LA GN

Accidents de la route : 8 morts et 49 blessés durant la journée de vendredi

Huit personnes ont trouvé la mort et 49 autres ont été blessées dans 23 accidents de la route, survenus à travers 17 wilayas du pays durant la journée de vendredi, selon un bilan établi samedi par les services de la Gendarmerie nationale. L'accident le plus meurtrier a été enregistré sur la RN 04 reliant Khemis Miliana à Boumedfaa, à 5 km de la sortie sud de la commune de Ain-Torki dans la wilaya d'Aïn-Defla. Selon la même source, le conducteur d'un véhicule particulier au-

rait perdu le contrôle de son moyen de locomotion et percuté un autre véhicule qui le précédait avant d'être percuté lui-même par un camion venant en sens inverse. Trois passagers des deux véhicules de poids légers sont décédés, alors que cinq autres ont été blessés et évacués à l'hôpital de Khemis Miliana. Une enquête a été ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale de Ain-Torki pour déterminer les circonstances de l'accident, note la même source.

RENOUVELLEMENT DE LA CLASSE POLITIQUE DE MANIÈRE DÉMOCRATIQUE



La DÉMOCRATIE en direct

Kamel Cherif

Il est vrai qu'il y a des remous dans la mesure où la résistance au changement a existé depuis la nuit des temps, mais l'esprit de compétition et de démocratie qui marquent ces changements est digne d'être signalé.

Ce qui se passe au parti du Front de libération nationale (FLN) est une victoire pour la démocratie, pour reprendre des propos des militants de ce parti. Ils ont mis l'intérêt du parti et de l'Algérie au-dessus de toutes considérations, avant de se livrer à une bataille sans merci dans un esprit démocratique. Peu importe le candidat qui sera élu au poste de secrétaire général du FLN car le premier vainqueur est la démocratie. L'autre grand parti qui est au pouvoir a connu, lui

aussi, ce qui semble être un passage obligé. Il s'agit du Rassemblement national démocratique (RND), dont le secrétaire général Ahmed Ouyahia a démissionné.

Ouyahia avait motivé sa démission par la préservation de l'unité du parti dans la mesure où il était contesté par une frange de militants du RND. Cette formation politique a également donné une leçon de démocratie puisqu'il a été procédé à l'élection à l'unanimité d'un secrétaire général par intérim.

Une commission a été installée pour préparer le prochain congrès ordinaire du RND pour élire le nouveau secrétaire général du parti.

Auparavant, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Saâdi, avait démissionné de son poste après une vingtaine d'années de règne. S'étant rendu compte des

Les changements que connaissent plusieurs partis politiques en Algérie, notamment les plus influents, est annonciateur de mutations profondes au sein de la classe politique qui entame sa mutation. Il faut relever de prime abord que ces changements s'effectuent de manière démocratique, dans le calme et la sérénité, ce qui est tout à l'honneur des politiques algériens.

changements qui soufflent sur la classe politique de manière globale, Saâdi a anticipé et s'est retiré de la présidence pour céder la place à plus jeune que lui. Il en est de même pour l'inamovible zaïm du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït-Ahmed. Il a déjà annoncé son retrait du parti qu'il dirige depuis sa création, en 1963. La succession de Aït-Ahmed est ouverte dans un parti qui n'aura pas connu d'autres leaders jusque-là.

Le Mouvement pour la société et la paix (MSP) n'a pas échappé à cette vague de changement, son président ayant annoncé qu'il ne se présentera pas à sa propre succession. Bougherra Soltani devrait être remplacé, après avoir échoué de prendre le relai du regretté charismatique cheikh Mahfoud Nahmeh. Parallèlement à ces changements, de nouveaux partis ont vu le jour et pointent déjà le nez sur la scène politique. Il s'agit notamment de Tajamou Amel el Jazaïr (TAJ) de Amar Ghoul et du Mouvement populaire algérien (MPA) de Amara Benyounès. Le parti de Ghoul incarne la jeunesse et le modernisme et se veut rassembleur. Plusieurs militants et députés d'autres formations politiques ont déjà rejoint TAJ qui se prépare pour les futures échéances électorales.

Le MPA s'inscrit aussi dans la même lignée que TAJ, symbolisant la jeunesse et le renouveau de la classe politique algérienne. Il faut noter que ces changements qui s'effectuent en douce et dans la démocratie, contrastent avec ce qui est qualifié de «printemps arabe».

Les pays arabes ayant connu des mutations dans le cadre de ce printemps, subissent encore les conséquences d'un changement intervenu de manière peu naturelle, pour ne pas dire programmée et ciblée à des fins que l'avenir dévoilera.

Des débats passionnés et ... passionnants

O. Larbi

Yamina Mefatnii, Ahmed Hannoufa, Brahim H'lima, Baya Nassima Khellaf, Nouredine Djaafer et Nouredine Essed, candidats connus et officiellement inscrits devant la commission de candidature ont été rejoints par Abderrazak Bouhara qui s'est déclaré devant les caméras de la télévision.

La confusion qui prévalait à la suite du vote de jeudi qui avait abouti au retrait de confiance à Abdelaziz Belkhadem et donc à la victoire des redresseurs, centralistes et réconciliateurs de Salah Goudjil ; Bouhara faisant figure de plus ancien opposant à Belkhadem. La joie aura été de courte durée car l'ajournement de la session proposée par les vainqueurs du jour ne pouvait être légal au regard des statuts du parti et du règlement intérior.

Il l'aurait été si un secrétaire général avait été élu dans la foulée de la défaite d'Abdelaziz Bel-

khadem. L'impassé qui se dessinait a été évitée grâce au professeur de droit public et membre du BP chargé des finances, M. Djedjal qui a fait un appel au règlement et à l'article 9 du règlement intérieur du Comité central confiant la responsabilité du BP au plus âgé de ses membres assisté du plus jeune : MM. Belayat Abderrahmane et Zehali Abdellkader.

Il était prévu que les assises du CC se poursuivraient hier, samedi, jusqu'à leur terme.

Les membres de la commission de candidatures de la mouvance Belkhadem ont été désignés tandis que ceux de la tendance Abada ne l'étaient pas. Ce qui n'a pas empêché le professeur Essed de se porter officiellement et par écrit candidat au poste de secrétaire général du parti. Cette candidature a débloqué la situation et d'autres membres du CC ont suivi (voir plus haut) Lors d'un échange un peu vif, Boudjemâa Haïchour et Kassa Aïssi ont convenu que le

retour à la légalité du FLN était la chose la plus urgente.

Boudjemâa Haïchour a alors, pris la parole au micro de la tribune et a annoncé qu'il se porterait candidat lorsque tous les membres du CC seraient réunis dans la salle de conférence du Riadh.

Said Barkat siégeait parmi les partisans de M. Belkhadem.

Il est vrai que les opposants à Belkhadem tenaient colloque, dans les salons de l'hôtel, près de la réception. Des candidats virtuels étaient cités comme étant les champions des redresseurs : Saidani et Bouhara étaient le plus souvent promus à tenir ce rôle.

On a pu observer que la matinée s'est achevée sans que des ministres soient présents ; puis Amar Tou et Abdelaziz Zirari sont apparus : installés à une table, ils discutaient, bientôt rejoints par d'autres collègues et M. Abada.

A 14h45, Abderrazak Bouhara déclare à une chaîne de té-

lévision qu'il était le candidat des opposants à Belkhadem.

Un proche de M. Tou lui demande ce qu'il entend faire ?

« Nous allons applaudir et nous taire. »

Il marmonnera, à part lui : « Maintenant que CNN s'intéresse au FLN, il n'y a que cela à faire. »

Certains en ont déduit qu'il s'était porté candidat, mais que Bouhara lui a été préféré. La majorité des membres du CC central reprend le chemin de la salle de conférences et reconstitue l'autorité politique de cette instance entre deux congrès.

On apprend qu'un accord est intervenu pour que les représentants des opposants siégent auprès des partisans de Belkhadem à la réception des candidats

« La séance sera ensuite levée et reprendra dans les quinze (25) jours conformément au règlement intérieur par le binôme

composé de MM Belayat et Zehali, les moyens du parti étant mis à leur disposition. Les opposants à M. Belkhadem ont com-

pris que la multiplication des candidatures de leur côté ne pouvait que disperser les votes ; il fallait donc une personnalité charismatique comme Bouhara pour unir leurs rangs.

Du côté de M. Belkhadem, dont on dit qu'il a bien quitté les lieux du CC pour rejoindre son domicile, mais qu'il a décidé d'y repartir pour se battre auprès de ses soutiens. Au soir de l'ajournement, des arguments de plus en plus partagés font état du rôle du FLN dans la vie politique du pays : étant lié fortement au pouvoir, il a des responsabilités que d'autres partis n'ont pas. De plus, la situation internationale est suffisamment complexe pour se payer le luxe d'une absence du FLN sur le terrain. »

La prochaine session du CC sera une session extraordinaire ; elle aura pour ordre du jour, l'élection du secrétaire général du parti. Chacun des membres, dont Belkhadem, peut se porter candidat.

Dans les coulisses...

Boualem Branki

On efface tout et on recommence! C'est un peu ce qui s'est passé dans les coulisses d'une 6^e session du Comité central du FLN à rebondissements. Des travaux également marqués par des débats et des tractations qui ont donné au FLN les allures d'un grand parti que certains avaient un moment mis en doute. C'est au milieu d'intenses discussions et de négociations pour déterminer le nouveau SG que le militant Abdelaïz Belkhadem a, sans grande surprise, posé lui également sa candidature.

Une position qui en dit long sur la volonté de cet homme, militant d'entre les militants, de rester fidèle à ses principes, ceux qui veulent qu'il n'abandonne pas la bataille. En fait, cette 6^e session du Comité central, qui a été marquée par le retrait de confiance par bulletin secret à M. Belkhadem comme SG du parti, est en train de donner le tournis aux observateurs pas tellement au fait des événements de ces derniers mois. En réalité, l'opposition ou la dissidence qui avait poussé le SG du FLN à la porte de sortie n'a pu réaliser ses dessins, et M. Belkhadem, est sorti par «la grande porte et sur ses pieds», par la voie légale, démocratique, celle du vote. Pour autant, ce départ voulait dire au moins deux choses: la première hypothèse était que M. Belkhadem allait revenir et postuler de nouveau au poste de SG du parti, ses partisans étant nombreux à l'appeler à réviser sa position et de briguer un nouveau mandat à la tête du parti pour diriger ses troupes aux prochaines batailles. Dont celle de la présidentielle et du renissement des rangs autour d'une direction solide, unifiée et solidaire. La seconde hypothèse est que les «redresseurs» ou la dissidence, c'est en fait la même mouture d'une même tendance, même si elle est éclatée, voudrait qu'ils n'ont pas refléchi, en voulant le départ de Belkhadem à un successeur charismatique, un leader qui puisse rassembler autour de lui les différentes tendances. En clair, l'opposition n'avait pas beaucoup d'arguments pour avancer sur l'échiquier de l'élection d'un nouveau SG du FLN un nom qui fasse consensus.

C'est à ce moment-là que le recul de l'opposition a été le plus ressenti, au point que le secrétariat de la session enregistre les noms de six illustres inconnus pour l'opinion publique comme prétendants à la succession de Belkhadem. Mais, le suspense n'aura pas duré longtemps, puisque M. Belkhadem confirme sa volonté de se porter candidat à sa propre succession à la tête du FLN. C'est là un beau coup de Gambit que cet homme, connu pour avoir servi l'Algérie dès son jeune âge dans la plus parfaite discréction des militants jaloux de l'intégrité et de l'indépendance du pays, a réussi à jouer face à une opposition qui s'est vite effritée dès le début de cette 6^e session du Comité central du parti. Serait-il réélu ou non, la question ne se pose pas à ce niveau des événements, puisque la session n'est pas encore fermée, mais qu'elle aura démontré toutefois qu'au FLN, des batailles se déroulent sur plusieurs fronts, dont celui du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance des affaires du parti, du respect des opinions des militants et de donner au parti les structures et les compétences humaines aptes à faire avancer le débat démocratiques au sein du FLN.

Les événements qui se succèdent dans cette 6^e session du CC du FLN confirment par ailleurs l'extrême profondeur politique du débat au sein de ce parti, et la maturité de ses militants.

En se portant candidat au poste de SG juste après avoir été destitué par un vote de confiance est une manière comme une autre de respecter le jeu démocratique qui s'est instauré au sein du parti, et même de l'opinion des militants. Quitte ensuite à se porter candidat et, pourquoi pas, remporter les suffrages, car pour le moment, il cristallise ce leader que la base attend.

Une belle partie a été en réalité jouée par M. Belkhadem, qui a réussi à faire d'une pierre deux coups: renforcer sa position au sein du FLN, un parti qui a un important projet social, et éliminer définitivement, démocratiquement, une opposition qui n'avait finalement aucun poids au sein des structures du parti. Le FLN aura au final réussi à tenir en haleine l'opinion publique au cours de l'une des plus singulières sessions du CC.

FLN :

Situation ambiguë sur l'issue des travaux de la 6^e session du CC

Une situation des plus ambiguës a prévalu, hier, sur l'issue des travaux de la 6^e session du Comité central (CC) du parti du Front de libération nationale (FLN) tenue à l'hôtel Ryadh de Sidi Fredj (ouest d'Alger) à cause du conflit qui oppose partisans et opposants de M. Abdelaïz Belkhadem à qui on a retiré la confiance en tant que secrétaire général du parti, a-t-on constaté sur place.

Au moment où M. Abderrahmane Belyat du camp des partisans de M. Belkhadem, a annoncé la fin des travaux de la 6^e session du CC et appelé à la tenue ultérieurement d'une session extraordinaire, M. Abdelkarim Abada, représentant du «Mouvement de redressement et d'authenticité», a estimé qu'il s'agissait d'une levée de séance et que l'actuelle session était toujours ouverte.

Le différend concerne également la commission chargée d'examiner les candidatures déposées pour le poste de secrétaire général du FLN, mise en place par les partisans de M. Belkhadem et rejetée par ses opposants qui ont appelé à sa constitution ultérieure sur la base d'une représentation paritaire des deux camps.

Le congrès extraordinaire du MPA «probablement» fin juin

Le Mouvement populaire algérien (MPA) devrait tenir son congrès extraordinaire fin juin prochain, a indiqué hier à Alger son secrétaire général, M. Amara Benyounès.

Lors d'une réunion avec les présidents des fédérations du parti, il a précisé que la tenue de ce congrès est, toutefois, tributaire de l'échéance qui sera fixée pour la révision de la Constitution.

M. Benyounès a appelé, à cette occasion, ses militants à se préparer pour ce rendez-vous important, soulignant que sa formation politique, à la faveur des résultats qu'elle a obtenus lors des dernières élections législatives et locales, «dotté» constamment à l'écoute du citoyen et à ses préoccupations.

Evocuant la réunion avec les présidents des fédérations, M. Benyounès a estimé qu'elle constitue une occasion de se pencher sur tous les volets liés à l'organisation et à la structuration du parti dans les 48 wilayas du pays.



Benyounès veut des militants dévoués, un parti enraciné



Hier, au siège de l'UGTA, Le MPA, parti que dirige M. Benyounès tenait un clôture qui a été introduit par une intervention sobre de son premier responsable. Les 48 responsables fédéraux (de wilaya) ont observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution et de toutes les victimes du terrorisme notamment à Tiguentourine.

Les cadres présents sont dans la moyenne d'âge des 35-40 ans.

Ils sont d'un abord facile et parlent volontiers de leurs espérances avec Amara Benyounès. Celui-ci a rappelé les succès électoraux et l'adhésion populaire qui les a rendu possibles.

«Il y a une semaine, nous avons installé la commission nationale de préparation du Congrès extraordinaire qui se tiendra à la fin du mois de juin 2013. Nous allons composer les commissions spécialisées, afin de préparer les documents pour les débats locaux et régionaux et du congrès. Nous voulons une forte participation des militants et de la population à nos réunions. C'est le gage de notre enracinement et de nos succès futurs.

Le parti qui se dit « 3^e force du pays, veut porter plus haut ses principes : républicain, patriote, démocrate.

Il s'enorgueillit de l'afflux de militants remarquables issus de partis

comme le RCD, le FFS, le FLN, le RND : » Nous avons été renforcés par la crème de ces partis ! » dira M. Kebbihe.

Interrogés, les responsables des wilayas de Ain Témouchent, Sidi Bel Abbès et Djelfa ont tous fait état de l'engouement populaire pour le MPA. A Ain Témouchent, le fédéral nous apprend que les différents secteurs d'activités économiques sont très actifs, tandis que le Bel Abbé sien déplore la vétusté du réseau routier. Le responsable de Djelfa, une jeune femme, nous dit que la pollution des oueds d'Aïn Oussera ne peut être réglée en un tour de main.

O. L.

Le président Hollande en visite au Mali

Le président français François Hollande a entamé hier à Sévaré une visite éclair au Mali, trois semaines après le déclenchement d'une opération militaire française destinée à déloger les groupes terroristes du nord du pays.

Le président malien par intérim Dioncounda Traoré et M. Hollande devaient se rendre à Tombouctou (Nord) pour une rencontre avec les forces françaises et maliennes et une visite de

l'institut où sont conservés des dizaines de milliers de précieux manuscrits, dont certains ont été incendiés par les terroristes.

Après Tombouctou, MM. Hollande et Traoré se rendront à Bamako pour un déjeuner de travail avant que le président français ne regagne Paris. Au Mali, le président Hollande doit appeler les pays africains à prendre rapidement le relais de la France, et aussi au dialogue politique et à la réconciliation nationale au Mali, a-t-on indiqué.



HOLLANDE À TOMBOUTOU

La France n'«a pas vocation à rester dans le pays»

Le président français, François Hollande a affirmé lors de sa visite hier à Tombouctou dans le nord du Mali que son pays «n'a pas vocation à rester dans ce pays où des militaires français sont engagés dans un combat contre des groupes terroristes, aux côtés des forces maliennes.

«Depuis le 11 janvier (début de l'intervention française), nous avons déjà accompli beaucoup de travail, il n'est pas encore complètement terminé», a estimé M. Hollande. «Cela va prendre encore quelques semaines, mais notre objec-

tif est de passer le relais» aux soldats africains qui sont en train de se déployer au Mali, a-t-il assuré.

M. Hollande a déclaré que le combat livré par les militaires français aux côtés des forces maliennes contre les groupes terroristes dans le nord du Mali n'est pas terminé.

«La France n'a pas vocation à rester au Mali», a-t-il précisé, ajoutant que cela revient à la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) de continuer sur le terrain. M. Hollande a également précisé que la France ne va pas se mêler de la poli-

tique malienne. Des pays de l'Afrique de l'Ouest ont aussi déployé des troupes sur le terrain pour chasser les groupes armés liés au réseau terroriste d'Al Qaïda, dont «Ansar Dine» au Mali. Ces groupes ont multiplié les exactions contre les populations des villes du Nord malien dont Tombouctou, et détruit d'importants sites et manuscrits précieux du patrimoine culturel du Mali.

Le président français était accompagné lors de sa visite au Mali de trois ministres - Laurent Fabius (Affaires étrangères), Jean-Yves Le Drian (Défense) et Pascal

Canfin (Développement) - et de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Hollande a quitté Tombouctou à la mi-journée pour la capitale Bamako où il devait prononcer un discours à la place de l'indépendance à Bamako, selon l'agence AFP.

Suivant les efforts déployés par les militaires français et maliens dans le cadre de la reconquête du territoire national de son pays, le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, a promis de «raquer les terroristes jusqu'à leur dernier repère».

Hollande dénonce la «barbarie» des terroristes dans le nord du pays

Le président français François Hollande, en visite hier au Mali a dénoncé la «barbarie» des groupes terroristes qui ont occupé pendant des mois le nord du pays, et qualifié d'«acte de destruction délibérée» la tentative d'incendier de précieux manuscrits conservés à Tombouctou. «Il y a vraiment une volonté d'anéantir. Il ne reste rien», a dit M. Hollande lors de sa visite à Tombouctou (Nord), où il a visité avec l'imam la grande mosquée de cette ville et deux mausolées de saints musulmans détruits par les terroristes. Il a ensuite dénoncé la «barbarie» des groupes terroristes qui ont multiplié les exactions dans le nord du pays.

François Hollande a aussi qualifié d'«acte de destruction délibérée» la tentative d'incendier de précieux manuscrits anciens conservés à Tombouctou. «Ils veulent détruire la mémoire», a-t-il dit en visitant le centre où ils étaient conservés. A propos de l'intervention militaire française au Mali, le président Hollande a affirmé que l'action de la France au Mali n'était «pas terminée». «Depuis le 11 janvier, nous avons déjà accompli beaucoup de travail, il n'est pas encore complètement terminé. Cela va prendre encore quelques semaines, mais notre objectif est de passer le relais», a déclaré le président français. «Nous n'avons pas vocation à rester: nos amis africains vont pouvoir faire le travail qui était le nôtre jusqu-là», a-t-il ajouté. «Il n'y a pas de partie du Mali qui doit échapper au contrôle de l'autorité légitime», a souligné le président français.

De son côté, le président malien par intérim Dioncounda Traoré a remercié les soldats français pour leur «efficacité» et leur «professionnalisme», qui ont permis de libérer la population du nord du Mali qui a vécu «sous la barbarie et l'obscurantisme pendant des mois et des mois». L'intervention française avait débuté le 11 janvier au lendemain d'une offensive en direction du sud du Mali menée par les groupes terroristes qui occupaient le Nord depuis fin mars 2012. Cette opération s'est soldée par la reprise, de Gao et Tombouctou et l'arrivée mardi soir de soldats français à l'aéroport de Kidal (Nord).

La directrice de l'Unesco au Mali



La Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a achevé sa visite hier au Mali où elle a évalué l'état du patrimoine culturel et des manuscrits du pays détruits par des terroristes et l'action de l'organisation culturelle onusienne sur place pour sa reconstruction. «L'objectif est de définir un plan d'action avec le gouvernement du Mali pour orienter l'action de l'Unesco sur place», indique l'Unesco dans un communiqué diffusé à Paris.

La directrice de l'Unesco a achevé une visite dans la journée à Tombou-

tou en compagnie du président français François Hollande dont le pays est engagé militairement au Mali pour aider les forces maliennes à chasser les groupes terroristes qui ont multiplié les exactions contre la population et le patrimoine culturel dans la région du nord du Mali depuis plusieurs mois. Mme Bokova a rencontré les autorités maliennes à Bamako et à Tombouctou pour donner le coup d'envoi du programme de l'Unesco d'aide à la reconstruction du patrimoine culturel du Mali et de sauvegarde de son patri-

moine documentaire, précise le communiqué de l'Unesco. «Nous devons maintenant agir rapidement pour aider le pays à reconstruire et à sauvegarder son patrimoine culturel exceptionnel. C'est un élément essentiel de l'unité et de la réconciliation nationales», a déclaré Mme Bokova dans le communiqué.

«Ce patrimoine donnera force et confiance au peuple du Mali dans ses efforts pour rétablir les fondations de la paix», a-t-elle ajouté. Lors de sa visite à Tombouctou, François Hollande a pour sa part dénoncé la «barbarie» des groupes terroristes dans le Nord malien, en visitant avec l'imam de la grande mosquée de Tombouctou deux mausolées de saints musulmans détruits par les terroristes.

«Nous allons les reconstruire», a assuré de son côté la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, présente à ses côtés. M. Hollande a aussi qualifié d'«acte de destruction délibérée» la tentative d'incendier de précieux manuscrits anciens conservés à Tombouctou. «Ils veulent détruire la mémoire», a-t-il souligné, en visitant un centre où ils étaient conservés, où des fragments de manuscrits incendiés voisinaiient au sol avec des cartons épargillés.

Les Etats-Unis condamnent l'attentat contre leur ambassade à Ankara

Les Etats-Unis ont fermement condamné l'attentat contre l'ambassade américaine vendredi à Ankara, faisant un mort et un blessé. «Nous condamnons

avec force ce qui était un attentat suicide contre notre ambassade à Ankara», a affirmé le porte-parole du président Barack Obama, Jay Carney. «Nous travaillerons

de près avec les autorités turques pour enquêter sur cet événement et faire rendre des comptes en justice aux instigateurs» de cet attentat, a-t-il souligné. L'attentat

est survenu à 11h00 GMT devant une entrée secondaire de l'ambassade, celle utilisée pour les demandeurs de visas, selon l'agence de presse turque Anatolie.

EGYPTE Les manifestations du «vendredi du blocus» risquent de compromettre le document d'Al Azhar

Des milliers de personnes ont manifesté à la place Tahrir et dans plusieurs villes d'Egypte après la prière hebdomadaire du vendredi à l'appel de 18 partis et mouvements révolutionnaires dans le cadre de la vague de contestations que le pays enregistre pour la huitième journée consécutive sur fond de revendications socio-politiques.



Les partis et les forces politiques participant à ces manifestations ont, dans un communiqué, imputé au pouvoir et aux Frères musulmans la responsabilité des actes de violence et de l'exacerbation de la situation sécuritaire notamment lors des manifestations qu'a connues l'Egypte pour protester contre "les politiques adoptées" par le pouvoir en place, les tentatives de faire "avorter la révolution et ses objectifs".

Publié à l'issue de la signature du document d'Al Azhar dénonçant la violence par les différentes formations de l'opposition égyptienne, le communiqué souligne le manque de confiance qui divise les acteurs de la scène politique en Egypte, chaque partie se refusant de faire la moindre concession.

Selon les observateurs cette situation annihile les efforts d'un dialogue sérieux pour mettre fin à la crise dans ce pays et contenir le mécontentement populaire en l'absence de "garanties solides de l'armée".

Le communiqué des forces libérales et de la révolution réaffirme la "mise en place d'un gouvernement de salut national, une révision de la Constitution et la fin du monopole du pouvoir par les Frères musulmans".

Ces revendications ont été scandées lors des manifestations de vendredi qui devraient gagner d'autres villes suite à l'état d'urgence décreté depuis dimanche soir par le président Morsi dans les villes du canal de Suez, théâtre de heurts sanglants après la condamnation à mort de 21 personnes pour leur implication dans des violences ayant suivi un match de football l'an dernier.

Plusieurs milliers d'Egyptiens ont défilé vendredi à Port-Saïd, à l'occasion du premier anniversaire des heurts san-

glants survenus l'année dernière à l'issue d'un match au stade de cette ville (180 km du Caire), faisant au total 74 morts.

La condamnation à la peine capitale samedi dernier de 21 supporters accusés dans cette tragédie a déclenché des violences dans la ville qui ont fait 44 morts, dont deux parmi les membres des forces de l'ordre.

Le leader du courant populaire, M. Hamdine Sabbahi a appelé aux manifestations de vendredi pour exiger des autorités de faire cesser au plus vite le bain de sang et d'ouvrir à la réalisation des objectifs de la révolution", soulignant avoir signé le document d'Al Azhar pour défendre "l'aspect pacifique de la révolution" non pas pour arrêter cette troisième vague de la révolution qui s'est déclenchée à son deuxième anniversaire".

Dans un communiqué rendu public par la presse, M. Sabbahi explique que les conditions du dialogue restaient inchangées. "Il faut arrêter au plus vite le bain de sang, mettre fin aux dépassements de la police, lever l'état d'urgence définitivement dans les villes du Canal et juger rapidement les responsables de la mort des 44 personnes lors des derniers événements. Par ailleurs, 70 militants politiques et intellectuels ont publié un communiqué rejettant l'initiative d'Al Azhar, affirmant qu'elle (l'initiative) ne reflétait pas le contenu de la crise et ne présentait pas de solutions pour la résoudre". Les signataires du document ont demandé au pouvoir politique l'arrêt immédiat de "toute forme de violence émanant des appareils sécuritaires", soulignant "la responsabilité de l'Etat et de son appareil sécuritaire pour protéger les citoyens et juger tous les responsables dans la mort de personnes."

S Y R I E

Pékin réitère son appel à une solution politique à la crise syrienne

La Chine a réitéré son appel à une solution politique à la crise en Syrie, pays en proie à des violences depuis mars 2011, faisant des dizaines de milliers de victimes.

"La Chine a la volonté de maintenir une communication étroite avec toutes les parties, afin de résoudre la crise de manière impartiale, pacifique et ap-

propriée", a affirmé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hong Lei.

Le porte-parole a également exprimé le soutien ferme de la Chine aux efforts de médiation de l'envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi.

M. Lei, a, en outre, appelé la com-

munauté internationale à suivre les objectifs et les principes établis dans le Communiqué de Genève du Groupe d'action pour la Syrie.

Le diplomate chinois avait exhorté mercredi le gouvernement syrien et l'opposition à entamer un dialogue politique le plus tôt possible pour tenter de mettre fin aux violences.

Le conflit en Syrie a déplacé la moitié des Palestiniens dans ce pays

La moitié des 500.000 Palestiniens installés en Syrie ont été déplacés en raison des violences qui ensanglantent ce pays depuis mars 2011, a indiqué vendredi l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA).

Le conflit en Syrie a déplacé la moitié des 500.000 Palestiniens installés dans ce pays, alors que 20.000 d'entre eux ont trouvé refuge au Liban et près de 3.500 autres en Jordanie, a précisé l'UNRWA dans un communiqué.

Treize Palestiniens ont trouvé la mort cette semaine alors

que les combats se concentrent à Damas et sa périphérie, a ajouté l'agence onusienne.

Samuel dernier, le chef de l'UNRWA, Filippo Grandi, avait affirmé que "près de 525.000 réfugiés palestiniens en Syrie souffraient" du conflit en Syrie.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, avait appelé "toutes les parties belligérantes en Syrie à épargner les Palestiniens et leurs camps en Syrie".

APS

Turquie

Le PKK dément qu'il serait prêt à se retirer de Turquie

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a démenti une série d'informations de la presse annonçant un prochain retrait de ses combattants du territoire turc dans le cadre des négociations de paix engagées avec Ankara.

"Les informations sur un retrait des combattants du PKK vers le nord de l'Irak ne sont que des mensonges", a écrit le PKK dans un communiqué cité vendredi par l'agence de presse pro-kurde Fıratnews. Les autorités turques ont repris en décembre des pourparlers avec le chef du PKK Abdullah Ocalan, qui purge depuis 1999 une peine d'emprisonnement à vie dans une prison turque.

Le PKK combat le gouvernement d'Ankara depuis 1984. Il est considéré comme une "organisation terroriste" par Ankara et de nombreux pays occidentaux.

L'OTAN condamne l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis

Le secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Anders Fogh Rasmussen, a condamné fermement l'attentat à la bombe perpétré vendredi contre l'ambassade des Etats-Unis en Turquie.

"Il s'agit d'un acte inadmissible contre les locaux des services diplomatiques d'un pays de l'alliance, sur le territoire d'un autre pays de l'alliance", a indiqué M. Rasmussen dans une déclaration de presse, ajoutant que cet attentat "témoigne d'un total mépris pour la vie humaine et pour l'inviolabilité du personnel diplomatique".

Le secrétaire général de l'alliance a également présenté ses condoléances aux familles et aux proches des victimes, et exprimé sa totale solidarité avec les gouvernements de la Turquie et des Etats-Unis. L'attentat suicide perpétré contre la représentation diplomatique américaine dans la capitale turque a fait deux morts, un agent de sécurité et le kamikaze, et une blessée.

La Turquie accueille près de 170 000 réfugiés syriens

Les réfugiés syriens installés dans le sud de la Turquie, étaient vendredi 169 274, a indiqué l'agence turque de gestion des situations d'urgence (Afad).

Ces réfugiés, qui ont laissé un pays déchiré par des affrontements sanglants entre les forces du régime et les opposants qui réclament le départ du président Bachar Al Assad, sont accueillis dans 14 camps répartis le long de la frontière avec la Syrie, dont cinq à Hatay, deux à Sanliurfa, trois à Gaziantep et un respectivement à Kilis, Osmaniye, Kahramanmaraş, Adiyaman. Le nombre total des Syriens qui ont été accueillis en Turquie depuis le début des hostilités en Syrie en mars 2011 s'est élevé à 239 082 personnes dont 69 808 ont choisi de rentrer chez eux, a précisé l'Afad, qui relève de la Présidence turque.

ÉTATS-UNIS

Kerry remplace Clinton au département d'Etat à Washington

John Kerry est depuis vendredi soir le nouveau secrétaire d'Etat américain, succédant à Hillary Clinton qui s'est offert un bain de foule au département d'Etat à Washington, rapporte la presse américaine.

M. Kerry, nommé le 21 décembre par le président Obama et confirmé mardi par le Sénat, a été investi en fin de journée au cours d'une cérémonie privée de prestation de serment devant l'un des neuf juges de la Cour suprême.

Le nouveau secrétaire d'Etat s'adressera demain matin aux 70.000 personnes qui vont tourner ce gigantesque ministère et ses 275 postes dans le monde. Sa photo et sa biographie ont déjà chassé celles de Mme Clinton sur le site internet du département d'Etat.



JAPON - CHINE Shinzo Abe promet une réponse aux «provocations» liées aux îles disputées

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a promis hier d'accentuer la défense du Japon contre les actions jugées provocatrices de pays voisins, rapporte la télévision locale.

«L'environnement de sécurité entourant notre pays est de plus en plus tendu», a-t-il dit devant quelque 700 soldats réunis dans un aéroport japonais à Naha, lors de sa visite dans la région sud d'Okinawa, centre d'un conflit territorial avec la Chine. Selon la télévision.

«Les provocations se poursuivent à l'encontre des terres, eaux et airs appartenant à notre pays, ainsi que vis-à-vis de sa souveraineté», a-t-il aussi déclaré.

CHINE La Chine affirme être prête à exporter son propre réacteur nucléaire

La Chine est prête à exporter son propre réacteur nucléaire de troisième génération, le CAP1400, développé sur la base de l'AP1000 de Westinghouse, a déclaré GuJun, directeur général du groupe State Nuclear Power Technology Corporation, cité par le quotidien *China Daily* d'hier.

Aucun réacteur dit de "troisième génération", dont les concepteurs promettent une sûreté et une longévité augmentées par rapport aux réacteurs actuels, n'a encore été mis en service dans le monde.

Quatre exemplaires de l'AP1000 du consortium américain-nippon Westinghouse-Toshiba sont actuellement en construction sur deux sites dans l'est de la Chine et plusieurs autres aux Etats-Unis.

La construction du premier CAP1400, actuellement en cours de développement, devrait démarrer cette année sur le site de Rongcheng, dans la province orientale du Shandong, pour un achèvement des travaux en 2017.

APS

Le secrétaire américain à l'Energie va démissionner

Le secrétaire américain à l'Energie, Steven Chu, a annoncé vendredi son intention de démissionner à la fin d'un mandat de quatre ans avec l'administration Obama.

M. Chu a fait cette annonce dans une lettre aux employés du département, dans laquelle il a dit avoir l'intention de démissionner dès que son successeur sera confirmé.

«Bien que je reste toujours consacré aux missions du département, j'ai informé le président de ma décision quelques jours après son réélection que Jean et moi étions impatients de retourner en Californie», a écrit M. Chu dans

sa lettre. «Je voudrais revenir à une vie de l'enseignement et de la recherche universitaire et de continuer à travailler pour faire progresser les missions sur lesquelles nous avons travaillé ensemble pendant les quatre dernières années».

Le président Barack Obama n'a pas encore annoncé le nom du successeur de M. Chu, mais les rapports ont émis l'hypothèse de l'ancien sénateur du Dakota du Nord Byron Dorgan, l'ancien gouverneur du Colorado Bill Ritter, l'ancien gouverneur de Washington, Chris Gregoire, et l'ancien gouverneur du Michigan Jennifer Granholm comme candidats potentiels pour le remplacer.



SERBIE - KOSOVO - UE

Première rencontre entre les présidents serbe et kosovar à Bruxelles

Les présidents serbe, Tomislav Nikolic, et kosovar, Atifete Jahjaga, se rencontreront le 6 février à Bruxelles sous les auspices de l'Union européenne, un premier entretien à ce niveau depuis la proclamation en 2008 de l'indépendance du Kosovo de la Serbie, a-t-on annoncé vendredi de source officielle.

A Bruxelles, des responsables de l'UE n'ont pas pu confirmer dans l'immédiat cette rencontre, mais une porte-parole du chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton, a affirmé que, si elle avait lieu, elle aurait un impact positif sur les efforts en cours visant à normaliser les relations entre Belgrade et Pristina.

VENEZUELA

Chavez entame «une nouvelle phase de traitements»



Le président vénézuélien Hugo Chavez, hospitalisé depuis le 10 décembre à Cuba pour une quatrième opération de son cancer, entame "une nouvelle phase de traitements", a assuré vendredi le vice-président vénézuélien Nicolas Maduro à la télévision d'Etat VTV.

M. Chavez, hospitalisé à Cuba, "récu-

père lentement des forces", a déclaré M. Maduro. Le ministre de la Communication Ernesto Villegas avait indiqué hier que le président Chavez avait surmonté l'infection respiratoire dont il souffrait après la quatrième intervention et qu'il pourrait être de retour à Caracas "dans quelques semaines".

Hugo Chavez n'avait pu assister au Sommet de la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (Celac) en début de semaine à Santiago. Son vice-président Nicolas Maduro y avait lu lundi un message signé de la main du président Chavez.

LA POLICE ÉTAIT À L'ÉCOUTE...

Saisie de 9 postes radio émetteurs-récepteurs au port d'Alger

Les éléments de la brigade des frontières ont intercepté, le 30 janvier, au niveau du port d'Alger, un véhicule conduit par un dénommé G.D., 46 ans, passager en provenance de Marseille, en possession de 9 postes radio émetteurs-récepteurs.



BLIDA

2 femmes membre d'un réseau de malfaiteurs

Suite à une enquête diligentée, par les forces de police de la Sûreté de wilaya de Blida, 7 individus ont été interpellés, mercredi dernier, pour association

de malfaiteurs. L'enquête a permis l'arrestation à son domicile du nommé Z.M., 24 ans repris de justice, auteur de plusieurs agressions suivies de vols, ainsi que de 6 autres acolytes, dont deux femmes. Par ailleurs, 4 épées et 5 cocktails Molotov ont été récupérés par les forces de police au cours de l'opération.

Tout n'est pas... rose !

Le 25 janvier, vers 14h30, les forces de police de la Sûreté de Beni Merad, ont interpellé le nommé S.S., 33 ans, en possession de 507 grammes de

cannabis et d'une arme blanche. Après formalisation de la procédure judiciaire, le mis en cause a été présenté devant le parquet compétent.

BISKRA

Les malfaiteurs étaient en état d'ivresse

Lors d'une patrouille, des forces de police de la Sûreté de daïra d'Ouled Djellal, wilaya de Biskra, deux individus A.M., 27 ans et M.M., 26 ans, en état d'ivresse, ont été interpellés par la police. Et suite à la découverte en leur possession d'un sac

contenant plusieurs objets suspects (ciseaux, fauchon et une paire de gants), les policiers ont diligenté une enquête, suivie par la perquisition des domiciles des suspects, où plusieurs objets volés ont été récupérés. La poursuite de l'enquête a permis l'identification et l'interpellation de 4 autres complices, âgés entre 23 et 36 ans. Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le parquet compétent.

RACCORDEMENT DE 900 FOYERS AU GAZ NATUREL

La mise en service se poursuit à Tizi-Ouzou

Ferrah Menad



Pas moins de 900 foyers ont été raccordés hier au réseau du gaz naturel, dans quatre villages relevant des communes de Makouda, et d'Ouagounoune, à la satisfaction des populations touchées par cette opération d'alimentation en cette énergie tant souhaitée.

Ces raccordements ont été effectués en présence du wali de Tizi-Ouzou au niveau des villages de la commune de Makouda ainsi qu'à Ouagounoune à partir des extensions de trois ré-

seaux d'alimentation en gaz naturel qui ont été mis en service à cette occasion. Le coût estimatif de cette opération est de l'ordre de 129 millions de dinars, dont une petite partie constitue la participation des bénéficiaires à hauteur de 10 000 dinars chacun. Ces opérations de raccordement de foyers

au réseau de gaz naturel interviennent quelques jours seulement après une opération similaire ayant touché quelque 700 foyers au niveau de la commune de LNI, à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, bien que la pénétration en gaz de

F.M.

ville à Tizi-Ouzou a atteint seulement 65% de raccordement, le taux de raccordement progresse. Il est prévu à ce qu'il atteigne les 100% à la fin du plan quinquennal 2012-2014. Dans le cadre de ce programme, il est à rappeler que la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une cagnotte de plus de 2375 millions da pour le raccordement en gaz naturel. Il est prévu de réaliser 141 km de réseaux de transport et 1072 de réseaux de distribution qui permettront de desservir 130 000 foyers.

F.M.

Le gang de Larbaâ Nath Irathen arrêté

Les policiers de la ville de Larbaâ Nath Irathen à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou ont mis fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs qui s'était spécialisée dans le vol de bétails. Ils sont quatre, ils sont «spécialisés» dans le vol de vaches et opéraient dans la région de LNI. Le groupe écumait les étables et les

près de la région, embarquait les bêtes dans son camion et les acheminait loin de là, dans les marchés de bétail d'autres wilayas du centre et l'est du pays où ils les revendaient au premier disant. Leurs opérations n'étaient pourtant pas aussi simples en raison de la «qualité de la marchandise» : faire monter des vaches dans un véhicule et les

transporter sur des dizaines, voire des centaines de kilomètres, demande du temps, des efforts et surtout une vigilance de tous les instants. Les quatre suspects ont été présentés au juge d'instruction de la ville de Larbaâ Nath Irathen qui en a placés deux sous mandat de dépôt et deux autres sous contrôle judiciaire.

F.M.

Saisie de 1500 comprimés de psychotropes à Skikda !

1500 comprimés de psychotropes ont été saisis à Skikda, la semaine dernière, par les éléments de la brigade anti-drogue de la PJ de la Sûreté de wilaya de Skikda. Suite à des informations, faisant part de la présence d'un groupe d'individus, spécialisé dans la vente de comprimés de psychotropes dans les rues de la ville de Skikda, les policiers, ont enclenché une enquête, qui a abouti à l'arrestation de D. L. en flagrant délit en possession de 1500 comprimés de psychotropes

(Rifomade), dissimulés à l'intérieur de son appartement.

Les éléments de l'enquête ont permis l'arrestation de ses deux complices résidant dans la même ville. Les trois individus âgés entre 33 et 23 ans, ont été présentés devant le procureur de la République, pour répondre du chef d'accusation de possession illégale de produits psychotropes destinés à la vente. Les 03 individus ont été placés en détention provisoire.

BECHAR

Saisie de 1,378 kg de cannabis

Par ailleurs, suite à une enquête diligentée par, les éléments de la Sûreté de wilaya de Bechar, 1,378 kg de cannabis a été saisi, le 30 janvier dernier vers 18h00, lors d'une perquisition du domicile du nommé R.N., 33 ans, demeurant dans la même localité.

EL BAYADH :

Quand le cannabis prend le ... car !

Le 29 janvier, les éléments de la Sûreté de wilaya d'El Bayadh ont intercepté à bord d'un bus de transport de voyageurs, le nommé M.M., 31 ans, demeurant à Sidi Bel Abbès, en possession d'un sac en plastique, renfermant 1,4 kg de cannabis.

USA

Twitter touché à son tour par des attaques informatiques

Le réseau social Twitter a annoncé vendredi qu'environ 250 000 de ses utilisateurs avaient été victimes d'attaques informatiques. Les pirates ont réussi à prendre les noms, les adresses email, les mots de passe et d'autres données d'environ 250 000 utilisateurs, a précisé le directeur de la sécurité de Twitter, Bob Lord, sur le blog du réseau. "Cette attaque n'était pas le travail d'amateurs, et nous pensons qu'il ne s'agissait pas d'un incident isolé", a estimé le dirigeant de Twitter, basé en Californie (ouest des Etats-Unis). "Les assaillants étaient extrêmement sophistiqués, et nous pensons que d'autres entreprises et institutions ont été attaquées récemment de la même manière", a-t-il ajouté. M. Lord a évoqué une "hause des attaques informatiques à grande échelle contre des entreprises américaines de médias et de technologie". Les quotidiens américains *New York Times* et *Wall Street Journal* ont rapporté cette semaine que leurs ordinateurs et systèmes informatiques avaient été piratés. Le responsable de Twitter a mis aussi en garde contre l'utilisation du logiciel Java. Le département américain de la Sécurité intérieure avait appelé début janvier ses utilisateurs à cesser d'y avoir recours, car sa vulnérabilité est exploitée par des pirates informatiques.

CAMBODGE

Les Cambodgiens se recueillent devant le cercueil de Sihanouk

Des milliers de Cambodgiens se succédaient hier devant le cercueil de leur ancien roi Norodom Sihanouk, dont les funérailles ont débuté vendredi et s'achèveront lundi avec sa crémation. Les Cambodgiens ont défilé en silence dès le petit matin devant le cercueil doré, déposé au crématorium bâti pour l'occasion. Un hommage qui se poursuivra pendant trois jours. Sihanouk est décédé à Pékin le 15 octobre, à l'âge de 89 ans. Il avait abdiqué en faveur de son fils Norodom Sihamoni en 2004. Tour à tour Premier ministre, chef de l'Etat, roi, il a accompagné les soubresauts de son pays depuis l'indépendance jusqu'à la guerre civile et la terreur des Khmers rouges. Il n'a pour autant jamais hésité à réprimer ses adversaires et a fait alliance avec le régime de Pol Pot (1975-1979), responsable de la mort de deux millions de personnes.

AVIATION

Turkish Airlines a décidé d'acheter deux Airbus A330-300 en 2014



La compagnie aérienne turque Turkish Airlines (THY) a décidé d'acheter deux long-courriers A330-300 en 2014 à l'avionneur européen Airbus, plus trois autres appareils en option en 2015 et 2016, a indiqué vendredi la presse locale.

"Afin de répondre aux besoins en avions à large fuselage pour les années à venir, la société a décidé d'acheter deux appareils en commande ferme en 2014, trois en option en 2015 et 2016, soit au total cinq A330-300 de la compagnie Airbus", a affirmé THY dans un communiqué.

La compagnie turque est dans une phase d'expansion spectaculaire de sa flotte, une exception dans l'industrie européenne de l'aviation. En décembre, elle a passé commande de 15 A330 à Airbus (pour 3,5 milliards de dollars au prix catalogue) et de 15 appareils équivalents, les 777-300ER chez Boeing (4,7 milliards de dollars au prix catalogue).

Elle doit annoncer prochainement une commande géante de 150 appareils qui ferait passer sa flotte composée d'Airbus et de Boeing à 350 appareils, l'une des dix plus importantes au monde.

OTAN-UE

L'Otan s'inquiète de la baisse des budgets de défense en Europe

Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a mis en garde les pays européens contre le fossé qui se creuse entre les alliés continuant à investir dans leurs moyens militaires et ceux qui les sacrifient à cause de la crise économique. "Les dépenses militaires sont de plus en plus déséquilibrées entre les Alliés, non seulement entre les Etats-Unis et les pays européens, mais aussi au sein même de l'Europe", a déclaré M. Rasmussen en présentant le rapport annuel de l'Alliance atlantique à Bruxelles.

Pendant que certains alliés européens vont continuer à acquérir des moyens militaires modernes et adaptés, d'autres devraient avoir de plus en plus de mal à le faire. Cela pourrait affecter la capacité des alliés à collaborer efficacement dans la gestion des crises internationales", a-t-il ajouté.

Cet avertissement fait écho à celui de responsables américains qui exhortent depuis plusieurs années les Européens à ne pas baisser la garde. Le rapport montre en outre que seuls les Britanniques, les Américains et les Estoniens ont augmenté ces dépenses entre 2007 et 2012.

DÉVELOPPEMENT

La BM exhorte les pays en développement à protéger leur croissance économique

Le président de la Banque mondiale, M Jim Yong Kim, a appelé les pays en développement (PED) à protéger leur croissance économique dans un contexte d'une économie mondiale fragile et d'une faible croissance dans les pays riches.

Selon le patron de la BM, pour les pays en développement, il s'agit de mettre l'accent sur le renforcement du potentiel de croissance de leurs économies tout en renforçant les mesures qui leur permettront de parer aux risques découlant de la situation dans la zone euro et de la politique budgétaire des Etats-Unis.

"La reprise économique reste fragile et incertaine, brouillant ainsi les perspectives d'une amélioration rapide et d'un retour à une croissance économique plus robuste", selon lui. Néanmoins, a-t-il observé, si les pays en développement ont fait preuve d'une "résilience remarquable" jusqu'ici, l'on ne peut simplement attendre un retour de la croissance dans les pays à revenu élevé.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, un soutien aux pays en développement devrait continuer dans leurs efforts d'investissement en matière d'infrastructure, de santé et d'éducation. Les apports internationaux de capitaux aux pays en développement, qui avaient accusé une baisse de 30% au

deuxième trimestre 2012, ont depuis repris, a indiqué le président de la BM qui a précisé que les marchés boursiers de ces pays sont en hausse de 12,6 % depuis juin, tandis que ceux des pays à revenu élevé ont progressé de 10,7 %.

Cela dit, l'économie réelle n'a pas affiché la même vigueur: la production dans les pays en développement s'est accélérée, mais elle est toujours entravée par le faible niveau de l'investissement et de l'activité industrielle dans les économies avancées. Pour sa part, le premier vice-président et économiste en chef de la BM, Kaushik Basu, a affirmé qu'au moment où les pays à revenu élevé luttent pour assurer la viabilité de leurs politiques budgétaires, les pays en développement doivent résister à la tentation d'anticiper la moindre fluctuation des politiques des pays développés, et s'assurer plutôt que leurs politiques budgétaires et monétaires soient solides et adaptées au contexte local. "La croissance anémique des pays à revenu élevé freine la croissance des pays en développe-



ment, mais la conjugaison d'une forte demande intérieure et d'un renforcement des relations économiques Sud-Sud a soutenu la capacité de résistance de ces pays à un point tel que, pour la deuxième année d'affilée, ils ont contribué pour plus de la moitié à la croissance mondiale en 2012", a expliqué Hans Timmer, directeur du Groupe des perspectives de développement à la BM.

Bien que la viabilité budgétaire ne soit pas un problème dans la plupart des pays en développement, leurs niveaux de déficits budgétaires et de dette publique n'en sont pas moins bien supérieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient en 2007, selon

la BM. "Pour assurer leur résilience face aux risques de dégradation de la situation, les pays en développement doivent reconstruire graduellement les ressources budgétaires et monétaires nécessaires pour amortir les chocs, et améliorer leurs filets de protection sociale et la sécurité alimentaire", a déclaré Andrew Burns, directeur du service chargé des questions de macroéconomie internationale à la BM. A rappeler que la croissance du PIB des PED s'est située à 5,1% en 2012 et devrait atteindre 5,5% en 2013 pour se renforcer encore à 5,7 et 5,8 %, respectivement, en 2014 et 2015.

ETATS-UNIS

Les indicateurs économiques perdent de l'élan

Après un recul de la croissance économique à la fin 2012, les Etats-Unis ont enregistré une hausse du taux de chômage en janvier dernier tandis que le Sénat n'a relevé que temporairement le plafond de la dette américaine.

Dans son rapport publié vendredi, le département du Travail a indiqué que le chômage avait augmenté pour atteindre les 7,9% de la population active en janvier contre 7,8% en décembre 2012.

Selon le ministère du Travail, sur les 8,7 millions de postes qui ont été détruits suite à la crise économique de 2008, seulement 5,51 millions ont pu être récupérés. Réagissant à ces nouvelles statistiques, le conseiller en chef en économie de la Maison-Blanche, M. Alan B. Krueger, a admis qu'il y avait "beaucoup de travail qui reste à faire" alors que l'économie américaine est en train de "se rétablir des blessures infligées par la pire récession depuis la Grande Dépression". Selon lui, ce nouveau rapport est "un rappel de la nécessité pour le Congrès d'agir pour adopter un budget durable et responsable qui équilibre les recettes et les dépenses tout en faisant des investissements essentiels dans l'économie qui favorisent la croissance et la création d'emplois".

Face au problème persistant de l'emploi, la Réserve fédérale américaine (Fed), qui est également mandatée à prendre des mesures de relance de

l'emploi, s'est engagée récemment à mettre en place un dispositif sans précédent pour stimuler la croissance économique de façon que le taux du chômage tombe à un certain taux.

Dans ce sens, la Fed a décidé d'accélérer son action à travers un nouveau plan de rachats d'obligations du Trésor tout en maintenant les taux d'intérêt proches de zéro jusqu'à une baisse du chômage à 6,5% et non pas, comme elle a l'habitude de le faire, en fonction d'une date préétablie qui était fixée au moins à la mi-2015. Ceci pour donner davantage de visibilité dans la tendance à moyen et long termes des taux d'intérêt qui restent, ainsi, quasi-nuls depuis près de 4 ans. Le but est de rassurer des investisseurs encore inquiets en raison d'un climat économique morose, ce qui devrait permettre de stimuler les prêts et les dépenses pour les ménages et les investissements pour les entreprises.

L'annonce de cette nouvelle augmentation du chômage intervient quelques jours après que le département du Commerce ait annoncé que la croissance du PIB s'était contractée de 0,1% au dernier trimestre 2012, soit la pire performance depuis près de quatre années.

Depuis la récession de 2007-2009 qui avait suivi la crise des subprimes, c'est la première fois que l'activité économique américaine marque un recul après celui du 2ème trimestre 2009 qui

avait enregistré une baisse de 0,3%.

Sur toute l'année 2012, le PIB a augmenté de 2,2% contre 1,8 % en 2011. Parmi les facteurs à l'origine de cette décelération figurent les coupes dans les dépenses publiques rendues nécessaires par le problème complexe du relèvement du plafond de la dette.

En effet, l'accord conclu difficilement en décembre dernier entre les Républicains et la Maison-Blanche pour repousser le "précipice budgétaire" n'était pas parvenu à désamorcer radicalement cette difficulté, alors que le plafond de la dette américaine a atteint fin décembre son maximum légal à 16.394 milliards de dollars. Mais si le Sénat américain avait adopté, jeudi dernier, un projet de loi autorisant le Trésor à relever la limite légale de la dette, cela ne pourra se faire que temporairement puisqu'il a permis au département du Trésor de continuer à emprunter d'ici au 18 mai seulement. Le problème du relèvement de l'endettement des Etats-Unis a fait l'objet, à plusieurs reprises, de rudes batailles entre les républicains et la Maison-Blanche et a dû être résolu par des mesures provisoires. Les républicains conditionnent un relèvement à long terme de la limite légale de cette dette à une réduction des dépenses fédérales notamment celles liées aux dépenses sociales.

APS

Une course à pied pour célébrer la Journée mondiale de «la Trisomie 21»

L'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (ANIT) organisera le 22 mars prochain à Alger une course à pied, regroupant quelque 500 participants, à l'occasion de la Journée mondiale de "la trisomie 21", a indiqué jeudi l'association.

Intitulée "Les petites foulées de la trisomie 21", cette course qui verra la participation de 200 enfants trisomiques sera également ouverte à tous ceux qui désirent y prendre part, a précisé la même source dans un communiqué.

La manifestation se déroulera sur un parcours de 3 kilomètres. Les coureurs prendront le départ à 8h00 du matin de la Place du 1er mai. Ils traverseront la rue Belouizdad, la rue Muzzet, la rue Hassiba Ben Bouali et le boulevard Aïssat Idir, pour



arriver enfin au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Par ailleurs, l'Anit organisera une cérémonie de remise de cadeaux et

d'attestations d'honneur à des enfants atteints de "trisomie 21" ainsi qu'un lâcher de ballons. "La trisomie 21", appelée également "mongolisme" ou "syndrome de

Down", est une malformation due à l'existence de trois chromosomes 21 au lieu de deux dans la cellule de la personne atteinte.

GRIPPE SAISONNIÈRE Décès de deux personnes dans la wilaya d'El Oued

Deux (2) personnes sont mortes suite à la grippe saisonnière dans la wilaya d'El Oued, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

"Les deux personnes, résidant dans les communes de Bayadha et de Z'goum se sont présentées à l'établissement public hospitalier d'El Oued avec un tableau de syndrome respiratoire aigu sévère", a précisé la même source. Dans la même wilaya, quatre autres personnes ont présenté le même syndrome grippal et sont actuellement au niveau de l'hôpital d'El Oued qui a mis en oeuvre un dispositif de prise en charge des cas grippaux compliqués et ce dès la réception des deux personnes décédées, a précisé le ministère.

Concernant les quatre cas de grippe, les analyses effectuées sur les prélevements acheminés vers l'Institut Pasteur d'Algérie ont mis en évidence la présence du virus gripal saisonnier.

Le ministère rappelle, à cet effet, que la campagne de vaccination antigrippale saisonnière est toujours de rigueur jusqu'à la fin de la saison hivernale. La campagne concerne particulièrement les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades chroniques, les enfants ainsi que les pèlerins partant à la Omra.

La tutelle rappelle également que le vaccin demeure disponible dans les établissements publics de santé, où il est administré "gratuitement" ainsi que dans les officines pharmaceutiques où il est "remboursable pour les assurés sociaux".

Au moins 80 % des Algériens prennent des médicaments sans avis médical



Pas moins de 80 % des Algériens ont régulièrement recours à l'automédication et prennent des médicaments sans consulter un spécialiste, mettant, ainsi, leur vie en danger, a indiqué jeudi le Dr Djamel Eddine Oulmane, de l'Institut national de santé publique. "L'automédication est un

phénomène courant et récurrent auquel s'adonnent fréquemment au moins 80 % des Algériens qui ignorent souvent les risques pouvant y découlter", a déclaré à l'APS le Dr Oulmane.

Selon lui, les citoyens utilisent l'automédication pour des problèmes de soins

courants comme la grippe, le rhume, la fièvre ou la toux. Il a, à ce propos, alerté sur les risques qu'encourent les consommateurs de médicaments sans consultation médicale, car environ 5 % des hospitalisations sont dues à ces imprudences, a-t-il relevé. "Il est souvent arrivé que des individus prennent des médicaments de leurs proches ou leurs voisins pour les mêmes symptômes, sans connaître les contradictions ou les effets secondaires de ces produits", a noté le Dr Oulmane qui a cité l'exemple de l'utilisation d'anciens médicaments "sans prêter attention à leur date de péremption ou à leur déterioration".

Il a imputé ces "mauvaises" habitudes à un refus d'aller en consultation ou de débourser de l'argent dans d'autres produits médicaux, ajoutant que de telles considérations pouvaient être fatales dans certains cas.

Les risques liés à l'automédication, sont l'induction du médecin en erreur sur l'état initial du patient et à un empoisonnement. L'état du malade peut aussi s'aggraver dans le cas de sur utilisation de

spray chez les asthmatiques, d'abus d'aspirine chez les personnes souffrant d'ulcère ou de prises de médicaments contre indiqués chez les hypertendus et les femmes enceintes.

L'association de médicaments peut, aussi, conduire à leur inhibition voire même à des effets antagonistes, a ajouté le Dr Oulmane. Le surdosage figure aussi parmi les risques liés à l'automédication et des personnes peuvent se retrouver à prendre le même produit sous des formes différentes.

L'automédication est à proscrire chez les femmes enceintes qui doivent impérativement demander conseil à leur pharmacien ou médecin avant la prise d'une molécule, a insisté le Dr Oulmane, soulignant que certains produits peuvent passer chez le fœtus et conduire à des malformations.

Pour réduire la consommation de médicament à "tout-va", le même spécialiste conseille d'avoir toujours un avis d'expert et de ne pas se fier aux publicités "anarchiques" de médicaments, lesquelles "doivent être réglementées".

ELLE SERA LANCÉE EN FÉVRIER À BISKRA

Une première opération pilote de dépistage du cancer du sein par mammobile

Une première opération pilote de dépistage du cancer du sein par mammobile sera lancée le 4 février à Biskra pour les femmes âgées entre 40 à 69 ans, a indiqué mercredi la présidente de l'association El Amel d'aide aux personnes atteintes du can-

cer du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), Mme Hamida Kettab.

Cette opération de dépistage touchera 29 000 femmes réparties sur les 33 communes de la wilaya de Biskra, a précisé à l'APS, Mme Kettab. "C'est une opé-

ration de masse de dépistage chez le maximum de femmes afin de lutter efficacement contre cette maladie. Elle touchera les autres wilayas du pays ultérieurement", a-t-elle ajouté. Biskra a été choisie comme wilaya pilote, selon Mme Kettab, en

raison du travail de sensibilisation qui y avait été fait, auparavant, par des équipes médicales.

Le mammobile est une unité mobile de dépistage qui compte des mammographies, des échographies, une salle de consultation et le personnel médical

nécessaire pour l'opération de dépistage.

Une cérémonie de lancement officiel se tiendra le 2 février au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

2

Se laver les mains régulièrement



Il y a 400 fois plus de bactéries sur notre bureau que sur la cuvette des toilettes. La concentration en bactéries est de 3895 par cm² pour un téléphone, 511 par cm² pour un clavier d'ordinateur et seulement 8 par cm² pour la cuvette des toilettes. D'où l'importance de se laver les mains régulièrement pour se protéger des infections (rhume, grippe, gastroentérite, diarrhée).

Savoir quand se laver les mains fait appel au bon sens : après être passé(e) aux toilettes, avant de cuisiner, avant de manger, après avoir manipulé des ordures, avant de donner à manger à un enfant, après avoir utilisé les transports en commun...

Le savon seul ne suffit pas à faire disparaître les microbes. Après s'être mouillé les mains, les savonner, les frotter pendant au moins 20 secondes puis les rincer et les sécher avec une serviette propre.

Les solutions hydro-alcooliques sont à utiliser en complément et non en remplacement car leur action est beaucoup moins efficace.



5 solutions naturelles pour renforcer son organisme

L'hiver est là et la fatigue se fait ressentir. Pour pallier cette baisse d'énergie, ne pas oublier de mettre les agrumes au menu!

Voici 5 conseils pour renforcer son organisme au naturel cet hiver !

1

Une cure de vitamine C... na

La vitamine C, si elle est consommée régulièrement, a un effet défatigant qui fait d'elle une alliée de taille pour lutter contre la baisse d'énergie hivernale, les infections, le rhume ou encore la grippe.

L'apport quotidien recommandé en vitamine C est de 110 mg pour un homme et 75 mg pour une femme. On trouve la vitamine C essentiellement dans les fruits et les légumes, en particulier dans les agrumes (orange, pamplemousse), les fruits rouges (cassis) et les légumes du soleil (tomate, poivron).

Mieux vaut les consommer crus ou cuits à la vapeur afin de conserver au maximum la teneur en vitamine C. Les fumeurs, les personnes âgées, les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les personnes sujettes au stress doivent augmenter leur apport quotidien car ils ont tendance à être carencés.

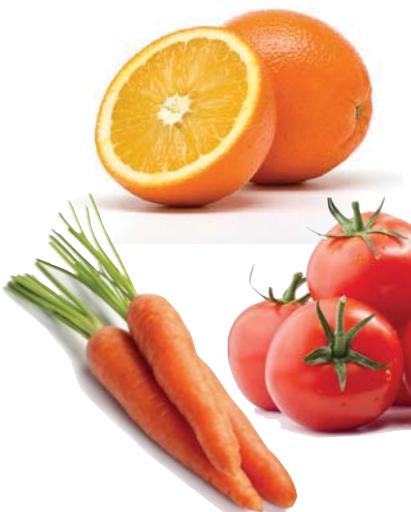
La vitamine C peut être consommée sous forme de complément alimentaire. La condition de ne pas dépasser les recommandations journalières de consommation peut aider à éviter les effets indésirables comme les nausées, des vomissements ou des diarrhées.

Entière ou pressée, l'orange apporte une bonne dose de vitamine C et de fibres qui favorisent le transit intestinal.

Toutefois, il est préférable de faire attention aux jus d'orange vendus dans le commerce qui sont la plupart du temps faits à partir de jus concentré. Les proportions du fruit sont nulles.

Il est conseillé de boire au moins 1 litre de jus d'orange par jour.

Enfin, l'orange contient une quantité 6 fois plus de vitamine C que la pomme.





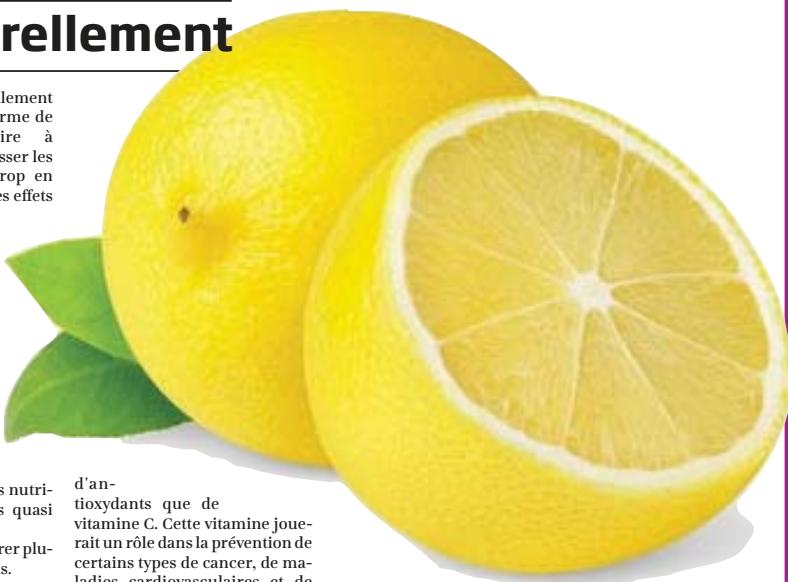
turellement

eut également sous forme de alimentaire à pas dépasser les s car trop en avoir des effets me des sse- r-

assée, beau- i facil- tinal. faut jus lus ce, du de propriétés nutri- nt alors quasi

préférer plu- eur jus.

d'an- tioxydants que de vitamine C. Cette vitamine joue un rôle dans la prévention de certains types de cancer, de maladies cardiovasculaires et de maladies inflammatoires.



3 Purifier l'air avec des huiles essentielles



L'aromathérapie est aujourd'hui reconnue pour ses effets bénéfiques sur la santé. Les huiles essentielles peuvent aider à prévenir et à lutter contre certaines infections. Outre la possibilité de les appliquer sur la peau ou de les ingérer à raison de quelques gouttes sur une pastille neutre ou un sucre, il est aussi conseillé d'utiliser des brumisateurs ou des diffuseurs d'huiles essentielles afin de diffuser leurs parfums dans votre intérieur.

Au bureau ou à la maison, il est important de choisir une huile essentielle adaptée à l'endroit dans lequel ce brumisateur

sera installé.

Pour une chambre, préférer l'huile essentielle de mandarine ou l'huile essentielle de lavande aux vertus apaisantes.

Pour assainir et purifier l'air de votre pièce à vivre ou de votre bureau, il est possible de diffuser le mélange suivant :

- 15 gouttes Eucalyptus radié (Eucalyptus radiata ssp radiata);
- 15 gouttes Mandravasarotra (Cinnamomma fragrans);
- 10 gouttes Litsée citronnée (Litsea citrata);
- 10 gouttes Citronnier (citron) (Citrus limonum).

4 Aérer son intérieur



Purifier l'air n'est pas suffisant. Avec le froid hivernal et l'humidité ambiante, nous avons tendance à augmenter le chauffage de notre intérieur. Le simple fait de se couvrir devient alors un geste écologique et économique. Baisser la température de son intérieur de 1°C permet d'économiser 7 à 10% de sa consommation totale en chauffage. Aérer pour

renouveler l'air de son habitation aide à lutter contre la pollution de son intérieur, plus importante que la pollution extérieure. Il est recommandé d'ouvrir les fenêtres au moins 15 minutes par jour, de préférence 2 fois par jour. Enfin, penser à sortir pour prendre l'air frais en sortant faire une balade qui pourra faire également office d'activité physique.

5 Bannir le stress

Le stress peut souvent pousser à adopter une attitude négative vis-à-vis du monde qui nous entoure. Il est important d'identifier la source de son stress pour mieux le prévenir et mieux le gérer. Ainsi se relaxer et penser à soi sont autant d'habitudes à prendre pour protéger son organisme, car on sait désormais que le stress a tendance à l'affaiblir. Relativiser et dédramatiser sont des mots d'ordre à suivre pour avoir une attitude plus positive. Les loisirs, l'activité physique et la communication peuvent être la clé.



L'AFFAIRE HAMDANI ADDA-BRÛLÉ VIF PAR L'OAS



Quand Hamdani Adda et ses compagnons sont arrêtés le 4 décembre 1959 dans des circonstances fort mouvementées à l'intérieur d'une grotte, les autorités coloniales soupirent de mettre la main sur un adversaire de taille.

Depuis, une nouvelle bataille va s'ouvrir, cette fois-ci elle est de nature juridique. Parce que Hamdani Adda n'avait accepté de quitter la grotte que sur promesse du colonel Pierre Rocolle qui avait transmis un message aux hommes de l'ALN qui dit ceci : « Si Othmane, rends-toi. Toi et tes hommes aurez la vie sauve. Vous serez considérés comme des soldats. Comme l'a promis le général de Gaulle. Je fais venir des ambulances pour tes hommes et les miens » colonel Pierre Rocolle.

Mais revirement de situation. Non seulement la hiérarchie militaire reproche au colonel d'avoir pris un engagement vis-à-vis d'un « auteur de plusieurs attentats terroristes » mais deux des compagnons de Hamdani sont immédiatement abattus peu de temps après leur sortie de la grotte.

Hamdani Adda séjournera près d'un mois et demi au centre de transit et de tri de Tiaret. Le colonel Pierre Rocolle lui rend de fréquentes visites. Il lui suggère de revenir sur ses aveux en lui promettant les avantages de la Paix des Braves prononcée par le général de Gaulle. Le colonel insiste auprès de son prisonnier et ne désespère pas d'obtenir des regrets ou encore une déclaration à la radio du « Bled ».

Le refus de céder aux promesses de la paix des braves coûtera la peine capitale à Hamdani Adda. Car le ralliement, quand il avait lieu, portait un coup fatal à la population urbaine et surtout à la paysannerie algérienne qui n'a jamais manqué de glorifier les combattants de l'ALN.

Les Français espéraient une déclaration publique par laquelle on cherchait à convaincre les populations que l'ALN n'était plus en mesure de tenir en échec la puissance de l'armée coloniale.

On oppose à Si Othmane une série de chefs d'inculpations. C'est le dossier le plus chargé du fait même que, pour épargner de la torture plusieurs membres de l'ALN et du réseau urbain, Hamdani déclare être le responsable – évidemment – de toutes les actions.

Effectivement, il va sans dire que Hamdani, en tant que responsable du secteur

autonome de Tiaret, puis en qualité de chef de région verra son dossier d'instruction gonfler au fur et à mesure que des affaires surgissent consécutivement aux arrestations soit antérieures soit postérieures à l'affaire de la grotte.

Le nom de Si Othmane figurera dans plusieurs procédures concernant les actions urbaines. Dans ce contexte, il faut convenir que les tribunaux tant militaires que civils fonctionnaient pratiquement sans arrêt. Ils se sont transformés en véritables usines de condamnation à l'encontre des nationalistes algériens. Il manquait à la torture d'avoir un ministère et la boucle aurait été bouclée.

D'ailleurs, l'historien Pierre Vidal-Naquet, vu l'ampleur de la torture et sa généralisation, son arsenal et ceux qui la pratiquaient et l'enseignaient, avait souligné qu'il ne lui manquait plus qu'une inscription : un ministère (La Torture dans la révolution – Les Editions de Minuit-1998).

Les jurisdictions de répression ne laissent rien passer au hasard. La confection des dossiers d'instruction n'était en fait que le prolongement ou encore l'aboutissement des ignobles interrogatoires qui se déroulaient dans les salles de torture.

Les compléments d'information étaient ordonnés pour bon nombre d'affaires. Et dans toutes les affaires instruites par le Tribunal permanent des forces armées de Tiaret, le nom de Hamdani Adda était cité expressément. On prenait le soin de préciser qu'en sa qualité de chef de région, il était « l'instigateur et le donneur d'ordres de tous les attentats commis à Tiaret-ville de 1957 à 1959 » (1).

Le dossier se chargeait et souvent les magistrats militaires ordonnaient la jonction de plusieurs procédures pour permettre au Tribunal militaire de statuer par un jugement sur plusieurs affaires à l'encontre de Hamdani Adda.

Le 22 juillet 1960, il comparaît devant le tribunal militaire de Tiaret. Il est condamné à mort. Trois de ses autres compagnons sont condamnés à la même peine.

La veille du procès, il a donné consigne à ses compagnons d'observer le mutisme. Ils seront brefs. Ils proclament qu'ils font partie d'un peuple en guerre, qu'ils sont prisonniers de guerre et qu'ils ne reconnaissent ni les chefs d'inculpation ni la compétence du tribunal.

L'histoire d'une gloire, d'un parjure et d'un drame

Après avoir été responsable d'une cellule urbaine FLN à Tiaret, Hamdani Adda, (Si Othmane nom de guerre) rejoint l'ALN en juillet 1957. Il continue de diriger le secteur autonome de Tiaret (renseignement et liaison ravitaillement, collecte de fonds et surtout l'organisation des attentats urbains) avant d'être désigné à la tête de la région 1 (zone 7 Wilaya V). Attentat contre la police et les collaborateurs, jets de grenades dans les établissements européens, bombes piégés, placent les autorités policières et militaires sur une véritable défensive qui est compensée par les abus et l'arbitraire contre les populations civiles.



Le 22 octobre 1960, ils comparaissent devant le Tribunal permanent des forces armées de la zone Centre oranais siégeant à Oran et statuant en cassation. Le verdict de la première juridiction est confirmé.

Les moudjahidines sont ensuite transférés à Tiaret où autres affaires les attendent. L'instruction se poursuitait tous les jours et au fur et à mesure que l'armée ou la police mettait la main sur quelqu'un ayant servi sous les ordres de Hamdani.

La défense de Hamdani est assurée d'abord par maître Lassaque dont maître Rahal dira : « C'est un avocat de grand renom. Meticuleux à l'extrême et d'une grande rigueur morale. Médaillé de la Guerre 39-45, il aurait soutenu certainement au Tribunal militaire, et en tant qu'avocat français, combien le respect de la parole donnée au combat par un officier supérieur français était impérieux. Malheureusement, les menaces proférées par l'OAS contre lui-même et les siens et le plastique de son cabinet, l'ont empêché de venir plaider à Tiaret ». Hamdani, lui-même dira de Me Lassaque, dans une lettre à sa sœur : « Il est inutile de te dire ni de t'évoquer la hardiesse et la fougue combative de sa plaidoirie lors de mon procès. Aussi je place tous mes atouts en lui lors de ma seconde comparution » (Lettre de Hamdani Adda à sa sœur Ghalia en date du 12 septembre 1960).

Hamdani fut également défendu par maître Armand Karsenty, en collaboration étroite avec Me Mohamed Rahal de Tiaret qui assurait lui, la défense du lieutenant de Hamdani, Hadou Bouabdellah dit Si Bouzid.

Maître Mohamed Rahal, joua un rôle de premier ordre dans l'affaire du « Billet » signé du colonel Rocolle. Un billet qui disparaît de la procédure, qui réapparaît quand la défense devient gênante et qui disparaît définitivement pour protéger définitivement la justice coloniale contre les assauts répétés des avocats.

Malgré tout le bruit qui est fait autour du billet signé par le colonel Rocolle, la peine capitale est de nouveau prononcée en date du 2 décembre 1960 au cours d'un procès ouvert pour de nouvelles affaires devant la juridiction militaire de Tiaret.

Le 27 avril 1961 Hamdani Adda est de nouveau condamné à mort par TPFA de la zone Centre oranais. « La violence et le caractère des explications de Hamdani

Adda, étant de nature à troubler l'ordre public, les débats se sont déroulés à huis clos (L'Echo d'Oran du 29 avril 1961)

L'affaire du billet du colonel Rocolle

Une déclaration signée par un officier supérieur de l'armée française n'est pas chose ordinaire. Le colonel Pierre Rocolle, commandant le 31^e groupe de chasseurs à pied, exerçant les pouvoirs civils dans l'arrondissement de Tiaret, s'est engagé au nom du président de la République française, le général de Gaulle, promettant la vie sauve à Hamdani et ses compagnons.

L'adjoint de Othmane, avait cousu dans un vêtement, le document signalé par la défense comme étant une pièce capitale au procès. Apparemment il est bien dissimulé. Mais faut-il encore que l'instruction en prenne connaissance. Comment donc lui faire parvenir ce document de haute importance ?

Maître Mohamed Rahal, défenseur de Bouzid va prendre en charge cette tâche. L'avocat commence d'abord par organiser une audience à la maison d'arrêt de Tiaret, confiant au juge d'instruction civil que son client avait des révélations à faire. Seul stratagème pour convaincre le magistrat de se rendre à la maison d'arrêt. Ce dernier accepte et se prépare donc à entendre le détenu qui est soumis à une fouille très stricte avant d'être auditionnée.

Le billet du colonel est plus dans la vareuse. Bouabdellah le serre bien dans la paume de sa main, mais pendant la fouille on le lui retire.

Devant le juge et en présence de son avocat, il fait part de la confiscation de la pièce. Le magistrat instructeur convoque le surveillant-chef et lui ordonne de restituer le billet. Il s'exécute.

Maître Rahal exige que la pièce en question soit citée officiellement au dossier et dans le texte de l'instruction. Procès-verbal est dressé. L'avocat rassure son confrère Maître Lassaque, défenseur de Si Othmane, dans une correspondance qu'il lui adresse le 30 mars 1960. Il lui fit part de ses démarches en précisant que la pièce maîtresse figure désormais au dossier. Ce document, en matière de défense, allait



● ● ●

donc servir à tous les inculpés de l'affaire.

Il faut toutefois s'attendre à d'autres surprises, car lorsque la juridiction militaire est saisie pour poursuivre l'instruction du dossier, on s'aperçoit de la disparition de l'arme principale de la défense. Le juge d'instruction militaire déclare en ignorer l'existence et la défense réclame avec insistance son réversement au dossier.

Une plainte en forfaiture est déposée pour soustraction et dissimulation de pièces à conviction.

La défense mise beaucoup sur l'engagement écrit du colonel Rocolle qui commettra un parjure, constante où se sont toujours distingués les officiers du système colonial depuis leur pénétration en terre d'Afrique(2).

L'affaire du billet du colonel Rocolle a fait couler beaucoup d'encre et a failli «couler» son signataire.

Au lendemain de l'affaire de la grotte, le colonel Rocolle et le capitaine Vasche furent tous deux déplacés. Si le 4 décembre 1959, l'armée française a accepté de sacrifier le sous-lieutenant Timcowsky qui expira dans l'accrochage de la grotte malgré les soins qui lui furent prodigues par Hamdani et ses hommes, cette même armée accepta de sacrifier un colonel, lui reprochant d'avoir signé un pacte engaçant l'Etat français et son chef.

Lorsqu'il aborda l'affaire de la bombe de la rue Cambon du 30 octobre 1958, le président du tribunal traite Hamdani d'assassin. Il n'était plus question alors d'observer le mutisme. Dignement, Si Othmane répond dans le même sens que Mohamed Larbi Ben M'hidi au sujet des coffins piégés :

« De quelle marque étaient les obus de la rue Cambon ? répond Hamdani. Jusqu'à preuve du contraire, l'ALN n'a jamais fabriqué ce type d'engins. C'est les vôtres. Ils étaient destinés à exterminer notre peuple, des enfants, des femmes, des vieillards. Mais lorsque vos bombes larguées sur nos douars n'exploseraient pas, que faut-il faire de mieux que de vous les renvoyer »(3).

Malgré toutes les déclarations qu'il avait faites devant le juge d'instruction militaire, le colonel Pierre Rocolle n'a jamais été cité à la barre, en sa qualité d'acteur et de témoin principal des négociations de Diderot (nord de la ville de Tiaret.)

L'engagement constituait un acte fort compromettant. Au mépris de la loyauté et de l'honneur, les institutions en place ont tout manigancé pour faire disparaître l'engagement écrit. Les Français avaient tenté de s'en emparer à la maison d'arrêt de Tiaret d'abord. Ils se subtilisèrent du dossier de l'instruction ensuite, ce qui constitua une véritable forfaiture.

L'affolement conduit les Français à faire fi de la parole donnée et de l'honneur. Ce comportement honteux se traduit aussi par le fait que l'officier supérieur n'a jamais été confronté, sur ordre, tant à l'instruction qu'aux audiences, aux éléments de l'ALN qu'il avait outrageusement trompés.

Les conclusions de la défense sont rejetées par le tribunal permanent de Tiaret par jugement du 2 décembre 1960. Rocolle n'a jamais comparu aux différents procès. Pourtant il fut entendu par le magistrat instructeur et en évoquant l'affaire de la grotte le colonel déclarai :

« J'étais persuadé que mes hommes n'étaient que blessés et j'ai rédigé ce billet que vous venez de me présenter et qui est joint à la procédure. Je promettais la vie sauve à Othmane et à ses hommes car je voulais avant tout sauver les militaires des forces de l'ordre qui se trouvaient à l'intérieur de la grotte. A ce moment-là, je savais seulement que Othmane était un chef rebelle. J'ignorais ses activités terroristes et les faits qui pouvaient lui être reprochés sur le plan judiciaire. Othmane avait fait un véritable chantage en nous faisant croire que les militaires étaient toujours vivants. En effet, je le répète, les négociations avec Othmane avaient seulement pour but de notre part de tenter de sauver la vie des nôtres »(4).

On voit que ses supérieurs n'ont été

contents ni de la négociation engagée entre lui et Hamdani dans la grotte de Diderot (Oued Lili) ni surtout du billet qu'il avait rédigé et signé. Gênant certes, le document n'empêchera pas le tribunal de prononcer la peine capitale contre Hamdani Adda.

Rocolle prétendait ignorer tout des antécédents de Si Othmane. Mais alors pourquoi avait-on mobilisé toute une troupe pour prendre d'assaut la grotte de Diderot ?

Quant il est arrivé sur les lieux, le colonel était en droit de s'interroger sur la fébrilité qui régnait ailleurs. N'importe lequel de ses subordonnés lui aurait répondu que s'il y avait tant de monde, c'était parce qu'un responsable de l'ALN, recherché depuis longtemps par l'armée et la police, était encerclé.

En outre, le capitaine Picoux, officier de renseignements du 31^e GCP avait en mai 1959 entendu deux djounoud de l'ALN ayant participé à plusieurs faits reprochés à Hamdani Adda.

Le commandant du 31^e GCP ne pouvait alors prétendre ignorer les activités et les responsabilités de Hamdani Adda. Avant même son arrestation, le dossier de Si Othmane était volumineux. Tout le monde le savait depuis longtemps.

La juridiction de l'époque fait passer sous silence les promesses faites officiellement aux membres de l'ALN. Les procès à scandale ne sont pas rares dans la vie politique française, même quant il s'agit de cuisine interne. Citons à ce titre l'affaire de corruption dans laquelle furent impliqués les généraux Bugeaud et Brossard (5).

A ce chapitre, les avocats du FLN déclenchent une véritable bataille juridique, mettant les institutions françaises dans une mauvaise posture.

Beaucoup d'entre eux paieront de leur vie les démarrages et plaidoiries courageuses que l'histoire de la lutte Libération nationale n'omettra pas de consigner.

Nous évoquerons notamment Maîtres Ali Boumendjel, Thuveny, Ouled Aoudia, Poppy, Abed. En ce qui concerne plus précisément les avocats de la défense. Maître Lassaque, premier conseil de Si Othmane, était connu comme un homme d'une grande conscience professionnelle et connaissait parfaitement ses dossiers. Il a vu son cabinet saccagé par l'OAS à Oran. Il fut contraint sous la menace de quitter définitivement l'Algérie pour la France où il a été nommé magistrat (6). Maître Perrot qui avait pris la suite de Maître Lassaque, a lui aussi connu les intimidations de l'OAS.

Quant à Maître Rahal dont nous avons évoqué le rôle joué dans cette affaire, il assura pendant longtemps la défense des membres de l'ALN et des réseaux FLN. Aprés avoir plaidé dans l'affaire Hamdani, il échappa deux fois à des tentatives d'assassinat ourdis contre lui par des activistes de l'OAS venus d'Oran. Il fut protégé grâce à la vigilance des militants FLN de la ville de Tiaret. Son cabinet fut plastifié le 16 mars 1962.

L'affaire Hamdani est prise en charge par le mouvement des avocats du FLN parmi lesquels nous retrouverons Abdessamad Benabdellah, Mourad Ousseidik et Jacques Verges. Les trois défenseurs reprennent l'affaire du billet du colonel Rocolle dans un document intitulé Nuremberg pour l'Algérie (7), par lequel il dénonce devant l'opinion publique française les promesses non tenues des officiers supérieurs de l'armée française.

A Paris, c'est Maître André Mayer qui est constitué pour le pourvoi en cassation. Jean Amrouche et d'autres personnalités furent également saisis de l'affaire.

L'affaire Hamdani a également suscité l'intérêt de Jean Daniel qui, pour sa part, avait saisi la commission de Sauvegarde des droits et Libertés Individuelles. Cette institution ne fut pas tellement convaincue qu'un officier supérieur puisse faillir à sa parole. Elle appuya les arguments développés par le colonel Rocolle, à savoir que ce dernier fut trompé par Hamdani Adda, qu'il ignorait les activités du responsable de l'ALN. Et que le colonel avait accepté de signer le billet dans le seul but de sauver ses hommes qu'il croyait vivants à l'intérieur de la grotte. Dans la fusillade

de la grotte, il y eut trois morts, côté français et un blessé grave côté ALN.

Dans l'affaire Si Othmane le caractère volontairement mensonger des autorités françaises est évident, le parjure est manifeste.

Mais il est curieux aussi que personne n'a voulu évoquer le refus de Si Othmane de faire des déclarations à la presse coloniale en faveur de la Paix des braves, cheval de bataille du général de Gaulle.

En dépit de l'insistance et de promesses des autorités militaires au centre de transit et de tri de Tiaret, le chef de la région I n'a ni céde ni fléchi.

C'est précisément par cette attitude, courageuse et honorable que Hamdani Adda s'attira les foudres de la police et de l'armée française.

Car imaginons un seul instant qu'il ait accepté les conditions peu glorieuses de la mise en liberté, tout serait rentré dans un ordre parfait dans le camp français. Et au lieu d'être pris à partie par ses pairs, le colonel français aurait eu droit à tous les honneurs, décoration et promotion et, source de combien d'ennemis et de déboires, le contenu de son billet aurait été présenté comme une intelligente démarque conforme aux orientations du président de la République française.

Mais l'attitude du combattant bouleverse toutes les données et subitement tout va changer. La signification que l'on donne au billet va naturellement dans le sens d'une stratégie adoptée par un colonel soucieux de sauver ses hommes.

Les Français, dans l'histoire de la colonisation, sont toujours distingués dans l'art de la falsification et de la déformation des faits.

Les exécutions des peines capitales sont salientes puis suspendues dès 1959, du moins en Algérie. Cela ne correspond pas au goût des futurs fondateurs de l'OAS de l'un de ses chefs : Edmond Jouhaud. C'est ce dernier qui ordonna l'enlèvement de Hamdani Adda de la prison d'Oran. Le 12 janvier 1962, quatre faux gendarmes se présentent aux portes de la maison d'Oran et s'emparent de Hamdani Adda et trois de ses co-détenus. Ils seront brûlés vifs dans les environs immédiats de la ville d'Oran.

C'est Edmond Jouhaud qui l'affirme lui-même lors de son procès : « Je dois dire que même un magistrat militaire m'a dit : c'est un scandale, il y a un acte de 159 condamnés à mort qui ne seront jamais exécutés. Ces condamnés à mort bénéficient même d'un régime spécial et ils se trouvent dans les prisons dans des conditions qu'on n'imaginerait pas. Il y avait même un chef des condamnés à mort qui donnait des ordres à tous les condamnés et du dehors recevait des directives et si l'on tuait 3 condamnés à mort, c'est un acte que je couvre entièrement (Allusion à Hamdani Adda, ndlr) » (Sténographie du procès Jouhaud p.114, rapporté dans l'ouvrage *Le Peuple algérien et la guerre* p.705 de Patrick Kessel et Giovanni Pirelli - Ed. Maspéro).

L'historienne Sylvie Thénault évoque l'affaire Hamdani Adda dans son ouvrage « *Une drôle de Justice, Les magistrats dans la guerre d'Algérie* ». Elle fait état que « son assassinat par l'OAS a soulevé l'émotion en métropole ».

Conclusion

Ainsi se termine l'histoire – si mouvementée – d'un combattant de l'ALN qui mettra dans l'embarras un officier supérieur de l'armée française ayant promis la vie sauve à Hamdani Adda et ses compagnons. Le colonel français sera pitoyablement désavoué par ses pairs, qui s'opposeraient de le confronter au futur condamné à mort. C'est autour de cette contradiction que les défenseurs de Hamdani Adda vont livrer une bataille juridique des plus ardue.

Un colonel donne sa parole et engage derrière lui l'ensemble des institutions qu'il représente. La justice coloniale qui n'est pas à son première parjure, fait fi de la parole donnée. Elle frappe durement un prisonnier de guerre.

C'est un autre général – Jouhaud – qui fera exécuter le meunier de Tiaret, en application d'une haine implacable et d'une

autre illégalité, engendré elle-même par un « ordre colonial », illégal depuis 1830.

C'est aussi l'émotion et l'espérance d'une mère de sa bru et des enfants qui ne reverront jamais leur père vivant et libre. C'est le courage d'un chef de réseau FLN. C'est le parjure d'un soldat français ; ce sont les plaidoiries d'avocats courageux et convaincus de la justesse d'une cause. Puis c'est la barbarie de l'OAS et l'assassinat d'un homme qui accepte de donner sa vie pour une Algérie, libre, totalement libre. C'est donc l'histoire d'une gloire, d'un parjure et d'un drame.

• L'histoire de ce martyr sera porté à l'écran incessamment par le cinéaste Abderrazak Hellal.

Notes – Le procès

(1) Dossier d'instruction militaire. Ordonnance de renvoi devant le Tribunal permanent des forces armées du 29 octobre 1960. (Archives privées).

(2) Au lendemain de l'insurrection de 1871, la justice coloniale est impitoyable même à l'encontre de ceux qui ont accepté de servir les envahisseurs français. L'historiographe de l'époque qui participa lui-même à la répression des insurgés algériens, le colonel Robin, rapporte : « Malgré l'amitié qu'il avait reçue du général Lallemand et du général Cérez, l'amir ouménia Si Said-ben-Ali fut arrêté plus tard et traduit devant la Cour d'assises d'Alger, le 21 janvier 1873 ainsi que plusieurs chefs indigènes qui avaient également obtenu l'amitié. Parmi les condamnés à mort, El Hadj Ahmed Ben Dahman, caïd des Ammal, vieillard de 68 ans, en marchant au supplice, criait aux Arabes : « Je meurs innocent et ainsi mourront ceux qui accorderont leur confiance aux roumis et verseront leur sang pour les Français ». *L'Insurrection de la Grande Kabylie* – p.361 – Colonel Robin).

(3) Témoignage de Miliani Aoued dit Sahraoui recueilli le 16 mai 1987.

(4) Cote 16 de l'instruction militaire. Transcription par les avocats de la défense.

(5) Voir *Annales algériennes* tome II – pp. 265 à 270 de E. Pélissier de Reynaud. Edition de 1854. Pendant longtemps les historiens français ont tué le procès scandaleux de Perpignan pour ne pas entacher la figure de Bugeaud, tant glorifié et au-delà.

(6) Du fond de sa cellule, Hamdani Adda rendra hommage à maître Lassaque : « Il est inutile de te dire ni de t'évoquer la hardiesse et la fugue combative de sa plaidoirie lors de mon procès ». (Correspondance de Hamdani à sa sœur Ghalia. (Note de l'auteur).

(7) A. Benabdallah, M. Oussédik, J. Vergès : *Nuremberg pour l'Algérie* – Maspéro -1961.

Amar Belkhodja
Journaliste - auteur
Membre Fondation- Emir Abdelkader
Chercheur en histoire

ERRATUM

Correctif

Une malencontreuse coquille a déformé le sens de la phrase contenue dans la conférence consacrée à l'Emir Abdelkader.

En fait il fallait lire le plus éloquent au lieu du plus hilarant.

Nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes.

SKIKDA

Fuite de carburant dans la mer au large de la plage Larbi Ben M'hidi

Une quantité de carburant s'est déversée dans la mer au large de la plage Larbi Ben M'hidi, vendredi après-midi, suite à l'apparition d'un trou au niveau du tuyau de liaison entre deux barge flottantes de la raffinerie de Skikda, selon de témoignages.

Selon les mêmes sources, le périmètre de la quantité de carburant déversé est d'environ 1 kilomètre sur 10 mètres. La société de transport des hydrocarbures relevant de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a procédé à la pulvérisation d'un dispersant dépolluant sur les lieux, a-t-on appris auprès de cette société. Les deux barge flottantes utilisées pour l'approvisionnement des bateaux en carburant sont à l'arrêt depuis des mois, selon la même source.

Un espace à boiser à Tébessa pour la protection du centre d'enfouissement technique



Une campagne de boisement d'une ceinture verte pour la protection du centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Tébessa contre l'érosion a été lancée hier dans le cadre de la célébration (2 février) de la Journée mondiale des zones humides, indique-t-on à la Direction de la maison de l'environnement.

Cette opération, initiée par la maison de l'environnement avec le concours des forestiers et des associations locales et qui vise la protection de ce site contre les risques d'érosion et d'inondations auxquels il est exposé, porte sur la plantation de nombreux espaces, ceinturant le CET, a fait savoir la directrice de cet établissement, M^{me} Lamia Mida.

Une opération similaire est également envisagée dans les autres zones humides de la wilaya, tels que le barrage de Safsaf El-Ouessa et des plans d'eau (retenues collinaires, marres) accueillant chaque saison, de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, se dirigeant vers les régions chaudes du pays, a ajouté M^{me} Mida.

LAGHOUAT

900 logements sociaux locatifs attribués "très prochainement"

Une tranche de 900 logements sociaux locatifs sera attribuée "très prochainement" à leurs bénéficiaires dans la commune de Laghouat, a-t-on appris des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Dans un souci de transparence dans l'exécution de cette opération, cinq équipes, associant des représentants de la société civile, sillonnent actuellement

les différents quartiers de la ville de Laghouat pour accomplir une enquête approfondie sur les postulants aux logements, ont précisé les mêmes services.

La commission chargée de l'étude des dossiers s'attèlera, pour sa part, à établir des listes des bénéficiaires dans les tout prochains jours, a-t-on souligné.

Les services de l'OPGI ont fait savoir

OUARGLA

Plus d'un milliard DA pour améliorer la distribution de l'électricité

Un plan d'urgence de 1,2 milliard DA a été accordé pour l'amélioration de la distribution de l'énergie électrique dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la société de distribution Ouargla-urbain (Sonelgaz).

Ce plan, visant le renforcement de l'approvisionnement en énergie électrique, notamment en période des grandes chaleurs, cible les daïras de Ouargla, Hassi Messaoud, Sidi-Khouiled, El-Borma et N'goussa, a précisé le responsable de la distribution à la Sonelgaz, M. Abdelmadjid Absi.

Le programme en question prévoit l'installation de 103 transformateurs électriques, de 5 départs électriques de moyenne tension sur un linéaire de 65 km et la rénovation d'un ancien réseau de 12 km au niveau des communes de Ouargla, Aïn El-Beida, Rouissat et Hassi-Messaoud, a-t-il précisé.

Un investissement de 585 millions DA pour la réalisation d'opérations similaires au profit de la région du Grand Touggourt coiffant les daïras de Touggourt, Témacine, Mégarine, Taibet et El-Hedjira, a-t-on indiqué de même source. Le volume de ce plan d'ur-



gence 2013 est en hausse par rapport à celui de 2012, en vertu duquel une enveloppe de 700 millions DA avait été consacrée.

La wilaya de Ouargla s'est vu aussi accorder, sur le programme ordinaire de Sonelgaz pour 2013, une enveloppe de 70 millions DA pour la réalisation d'opérations supplémentaires allant dans le sens du renforcement de la distribution de l'énergie électrique

dans cette région du Sud, 41 transformateurs électriques, 89,45 km de lignes électriques, 5 départs électriques sur un linéaire de 52 km, le remplacement d'un ancien réseau de 3 km, ainsi que la réhabilitation de 26 transformateurs et d'un réseau de basse tension sur 29 km au niveau des communes de Ouargla, Aïn El-Beida, Sidi-Khouiled et N'goussa, ont été réalisés en 2012.

BISKRA

710 millions DA pour améliorer l'alimentation électrique d'ici l'été prochain

Une enveloppe financière de 710 millions DA est mobilisée au titre d'un programme d'urgence visant le renforcement de l'alimentation électrique dans la wilaya de Biskra d'ici l'été prochain, a indiqué jeudi le directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et de gaz (SDE).

Au cours d'un point de presse, M. Hamid Louzi a précisé que ce programme d'investissement d'urgence a

pour but de garantir une "alimentation continue" et de "promouvoir la qualité" des services d'approvisionnement des ménages en électricité. Il sera notamment question, a-t-il ajouté, de la réalisation de 145 nouveaux transformateurs dans les agglomérations confrontées à des perturbations de l'alimentation énergétique, dont Tolga, Djemora, Ouled Djellal, Aïn Naga, Foughala, Laghrouas,

El Hajab, Baniane, Feliach, M'chouneche et Lioua. 176 km nouveaux de lignes moyennes et basse tension seront réalisés dans le cadre du même programme sur la base d'études techniques de situation, a indiqué le même cadre qui a assuré que l'ensemble des actions prévues seront terminées avant mai prochain de sorte à éviter la situation qu'a connue la wilaya durant l'été passé.

JIJEL

43 nouveaux projets d'investissement agréés par le Calpiref

Quarante-trois (43) projets d'investissement ont reçu un avis favorable par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) de la wilaya de Jijel, selon le bilan établi par le secrétariat du comité. Ces 43 projets, totalisant un investissement global de 246 millions DA, devraient générer la création de 8 024 emplois. Le portefeuille foncier, affecté à ces projets devant relancer l'investissement local dans divers secteurs d'activités (le BTPH, le tourisme, l'agriculture et l'agroalimentaire, l'industrie et les services), est évalué

à 246 hectares dans plusieurs zones d'activités, ont indiqué les services de la wilaya. A rappeler que le Calpiref de la wilaya de Jijel a reçu à ce jour 260 dossiers d'investissement dont 96 ont été rejetés pour cause de demandes introduites sur des terrains ne relevant pas du domaine privé de l'Etat.

Par ailleurs, trois (3) zones d'activités ont été créées pour la promotion de l'investissement à savoir la ZAC de Beni Ahmed d'une superficie de 20 ha, la zone de Oudjana de 10 ha et la zone extra portuaire de Bazoul de 45 ha avec une enveloppe financière conséquente.

LAGHOUAT

900 logements sociaux locatifs attribués "très prochainement"

Une tranche de 900 logements sociaux locatifs sera attribuée "très prochainement" à leurs bénéficiaires dans la commune de Laghouat, a-t-on appris des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Dans un souci de transparence dans l'exécution de cette opération, cinq équipes, associant des représentants de la société civile, sillonnent actuellement

les différents quartiers de la ville de Laghouat pour accomplir une enquête approfondie sur les postulants aux logements, ont précisé les mêmes services.

La commission chargée de l'étude des dossiers s'attèlera, pour sa part, à établir des listes des bénéficiaires dans les tout prochains jours, a-t-on souligné.

Les services de l'OPGI ont fait savoir

aussi qu'un projet de réalisation de 700 logements promotionnels aidés vient d'être lancé au chef lieu de la commune, outre le lancement d'un autre projet de 840 logements de même type au niveau de zone d'El-Afrane.

L'assiette devant accueillir ce programme a été récupérée suite à la démolition des habitations précaires qui s'y trouvaient, et dont les occupants avaient

été relogés dans des logements neufs, a précisé la même source.

La wilaya de Laghouat a bénéficié, en vertu du programme quinquennal de développement (2010-2014), d'un programme de 12 400 logements de type social locatif, dont une tranche de 4 600 unités est prévue dans la commune de Laghouat, selon l'OPGI.

Programme du 3 février 2013



10h30 : Chahra (14) rediff - Feuilleton alg
11h00 : Santé mag «rediff» - Magazine de santé
12h00 : Journal en français + météo - Information
12h25 : Avis religieux (direct) - Religion
13h25 : Football «USMBA/CRB» différé - Sport
15h00 : Twahacht bladi (Direct) - Emission
16h30 : Flipper 1 (12) - Dessin animé
16h50 : Yakari (21) - Dessin animé
17h20 : Takder tarbah n°94 - Emission de jeux
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h30 : Chahra (15) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français + météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Canal foot - Emission sportive
22h00 : Culture club - Emission culturelle
23h00 : Karim Aouidet - Concert
ooohoo : Journal en arabe - Information



12:50 Mon assiette santé - Magazine de services
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
13:35 Météo
13:40 Mentalist - Série policière - Impair, rouge et manque - Saison 1 (6/23)
14:35 Dr House - Série hospitalière - Vivre ou laisser mourir - Saison 1 (9/22)
15:25 Dr House - Série hospitalière - L'histoire d'une vie - Saison 1 (10/22)
16:20 Les experts : Miami Série policière Les experts à la loupe Saison 1 (18/24)
17:10 Les experts : Miami - Série policière - Dangereuse collaboration - Saison 1 (19/24)
18:00 Sept à huit - Magazine de société
19:50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
20:40 Météo
22:35 Les experts : Manhattan - Série policière - Plan d'évasion - Saison 6 (19/23)
23:25 Les experts : Manhattan - Série policière - Dernier combat - Saison 6 (20/23)



12:05 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
13:00 Journal
13:20 13H15, Le dimanche... Magazine d'actualité
14:05 Météo 2
14:10 Vivement dimanche - Divertissement - Hommage à Sacha Distel
15:30 XV/15 - Rugby
16:00 Rugby - Tournoi des VI Nations 2013
18:00 Stade 2 - Multisports
18:45 Point route - Magazine de services
18:50 Vivement dimanche prochain - Divertissement
20:00 Journal
20:30 20H30 Le dimanche - Magazine d'information
20:40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
20:41 Météo 2
23:00 Non élucidé - Magazine de société - L'Affaire Magalie Part



12:00 12/13 : Journal régional
12:10 12/13 Dimanche - Magazine politique
12:50 30 millions d'amis - Magazine animalier
13:20 Le tuteur - Téléfilm dramatique - Flèche d'or
14:55 Keno - Loterie
15:00 En course sur France 3 - Tiercé - Depuis Vincennes
15:20 Maigret - Téléfilm policier - Maigret chez le docteur
17:00 Chabada - Variétés - Spéciale Patrick Bruel
17:55 Questions pour un super champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:15 Zorro - Série d'aventures - Zorro par procuration - Saison 1 (28/39)
21:40 Jackson Brodie, détective privé - Série policière - A quand les bonnes nouvelles ? - Saison 1 (6/6)
22:25 Météo
22:30 SOIR 3
22:55 Inspecteur gently - Téléfilm policier - La guerre des sentiments - (9/0)



11:55 Rencontres de cinéma - Magazine du cinéma - Shadow Dancer
12:20 Le petit journal de la semaine - Divertissement
12:45 Le supplément - Magazine d'actualité
13:50 La semaine des guignols - Divertissement-humour
14:25 Dimanche + - Magazine politique
15:15 Les nouveaux explorateurs - Découvertes - Manuel Herrero en Bolivie
16:15 Racisme et discrimination : l'armée au rapport - Société
16:50 Football - Championnat d'Angleterre 25^e journée
18:55 Canal football club - Football - 1^{re} partie
19:40 Canal football club - Football - 2^{re} partie
20:55 Avant match L1 - Magazine sportif
22:55 Canal football club - Football - Le débrief
23:15 L'équipe du dimanche - Football



11:20 Turbo - Magazine de l'automobile
12:40 Météo
12:45 LE 12.45
13:00 Maison à vendre - Magazine de société
14:40 Recherche appartement ou maison - Téléréalité
16:20 D&CO - Magazine de la décoration - Philippe et Bénédicte
17:15 66 minutes - Magazine d'actualité
18:40 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 E=M6 - Magazine scientifique - Comment mieux comprendre les incroyables capacités des bébés ?
20:30 Sport 6 - Magazine sportif
23:00 Enquête exclusive - Magazine d'information - Obésité : enquête sur l'Amérique XXL

La sélection



20:50

Le transporteur - Film d'action

Durée : 1h45 - Acteur : Jason Statham, Shu Qi, Matt Schulze - Réalisateur : Louis Leterrier
Un convoyeur, qui arrondit ses fins de mois en travaillant pour la Mafia, enfreint une règle d'or en ouvrant un colis, dans lequel se cache une jeune femme.



20:45

Shutter Island - Thriller



Durée : 2h15 - Acteur : Leonardo DiCaprio, Ben Kingsley, Mark Ruffalo - Réalisateur : Martin Scorsese
En 1954, deux policiers enquêtent sur la mystérieuse disparition d'une femme, internée dans un centre de détention psychiatrique, sur l'île de Shutter Island.



20:45

Jackson Brodie, détective privé - Série policière



Durée : 0h55 - Acteur : Jason Isaacs, Amanda Abbington, Zawe Ashton - Réalisateur : Dan Zeff
A quand les bonnes nouvelles ? - Saison 1 (5/6)
Jackson est victime d'un accident. Dans la confusion, il perd ses papiers d'identité. Il doit aussi retrouver une femme qui a disparu depuis trois jours.



21:00



Football - En direct
Durée : 1h55 - Championnat de France Ligue 1, 23^e journée. Marseille / Nancy.



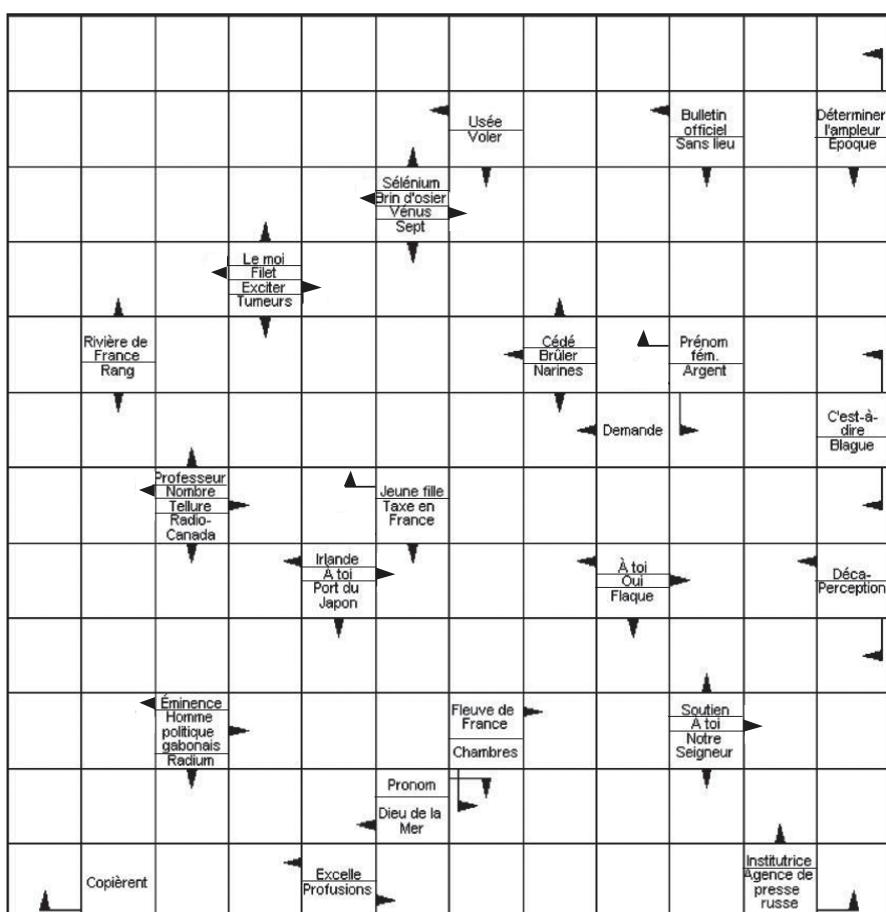
20:50

Capital - Magazine de l'économie



Durée : 2h10 - Présentateur : Thomas Sotto
Gaspillage alimentaire : révélations sur un immense gâchis !
Au sommaire : Des milliards dans nos poubelles - Portrait : le destockeur au grand cœur - Pink Lady, la pomme qui a croqué le monde

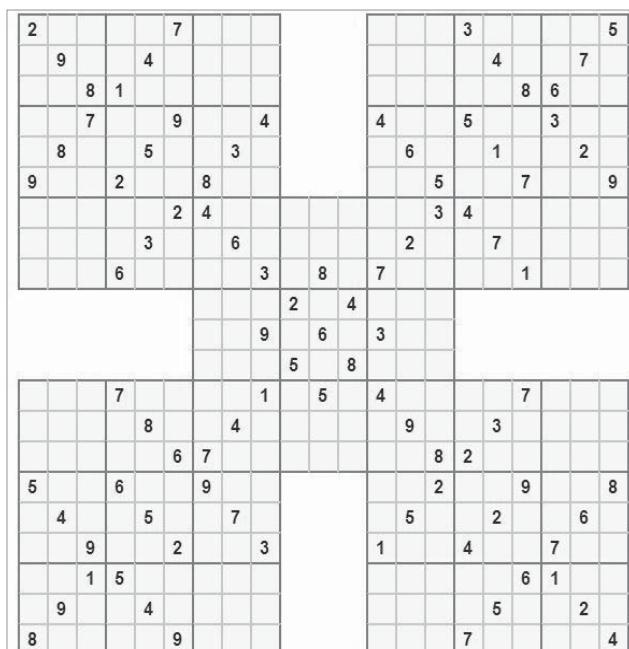
Mots fléchés n°186



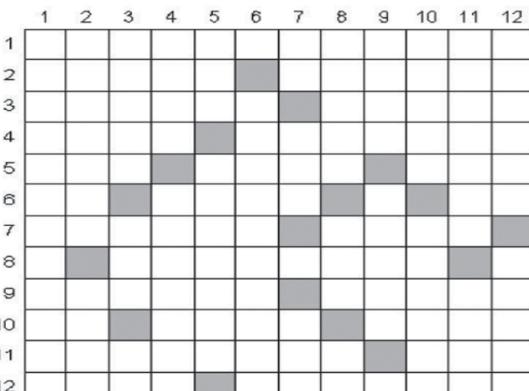
Samurai-sudoku n°186

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°186



horizontal:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Semblable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'Etat bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Inflanuatuons des vaisseaux
- Ennuieux - Spacieux
- Transfonnée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
- Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Té-tine

vertical:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusait - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tueur
- Écopes
- Séleruum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Appareil
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE SPORT POUR TOUS

Adoption des bilans moraux et financiers

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de sport pour tous s'est tenue vendredi à l'INFS/STS de Ain Bébian en présence de la majorité des membres de l'AG (32 sur 43). Les bilans moral et

financier de l'exercice 2012 ont été adoptés lors de l'AGO qui s'est tenue en présence de deux représentants du MJS. L'actuel président de l'instance fédérale, El Hadj Mossab s'est félicité

de la réussite et du bon déroulement de l'exercice 2012, tout en annonçant sa candidature pour un nouveau cycle olympique. L'AG élective de la Fédération algérienne de sport pour tous se tiendra le 15 février prochain l'INFS/STS de Ain

AG ORDINAIRE (FATT) Installation de la commission de candidature et de recours

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT), réunis en session ordinaire à Tipasa, ont procédé à l'installation de la commission de candidature et celle de recours, en vue de l'AG élective, prévue le 15 février à la Munatec de Tipasa.

La commission de candidature est composée de Lghribi Boumediène (président), Zidouni Khaled, Bouhired Messaoud, Derkaoui Chérif et Tazrouti Nadjib, désignés par l'assemblée, en plus secrétaire général de la fédération, Talbi Azzeddine et un représentant du ministère de la Jeunesse et Sports (es qualité). La commission a annoncé l'ouverture du dépôt de candidature, à partir de ce vendredi jusqu'à jeudi prochain à 17h00 (par envoi de fax ou dépôt sur place). Elle se chargera de récolter, étudier les candidatures, et surtout d'assurer la transparence et l'équité dans le processus électoral.

Quant à la commission de recours, elle comprend trois membres : Bessah Mounir (président), Rebiai Hocine et Derkaoui Abdelghani. Elle est chargée d'examiner et d'étudier les recours des candidats dont le dossier de candidature a été rejeté par la commission de candidature.

Les travaux de l'AGO se sont achevés par l'adoption des bilans moraux de

l'exercice 2009-2012 et 2011-2012. Les

deux bilans de l'exercice (2009-2012)

ont été approuvés par 33 voix contre 22 abstentions, alors que ceux de la saison

2011-2012 n'ont pas eu la majorité

absolue, mais ont été prouvés

finalement.

Le bilan moral a été adopté par 31 voix contre 22 abstentions et 4 contre, alors que 30 membres ont jugé acceptable le bilan financier, contre 27 abstention et 2 voix contre. Il est à rappeler que 63

membres sur les 84 qui comprend l'AG ont assisté aux travaux.

WORLD SERIES OF BOXING (6^e JOURNÉE)

Azerbaïdjan-Algérie Déplacement difficile à Bakou pour les "Faucons du désert"



La franchise algérienne de boxe "Faucons du désert" a été à rude épreuve, hier à la salle "Olympics Sports Center de Serhedi (Bakou), face aux "Baku Fires" d'Azerbaïdjan, pour le compte de la 6^e journée de la World Series of Boxing (WSB).

L'équipe algérienne entraînée par le duo Abdelbaki Ben Mili et Dine Ahmed, livré à Bakou, une rencontre difficile face aux "Baku Fires", leader du groupe A, et qui reste intraitable sur ses terres. Les "Faucons du désert" peinent toujours à réaliser la moindre victoire en dépit de leur rendement honorable lors des cinq dernières journées de cette 3^e édition de la World Series of Boxing (WSB). Après avoir enregistré leur sixième victoire de la saison vendredi dernier face à la franchise russe "Russia Boxing" (5-0), les "Baku Fires" d'Azerbaïdjan vont évoluer de nouveau à domicile où ils affronteront, les "Faucons du désert", qui occupent la dernière place du groupe A (3 points).

La franchise d'Azerbaïdjan évolue dans le groupe A, en compagnie des "Faucons du Désert" d'Algérie, "Russia Boxing", les Condors d'Argentine, les Hussards de Pologne et les Guerreros du Mexique. Les "Baku Fires" occupent la première place du groupe A avec un total de 18 points, devant les Guerreros du Mexique (13 points), les Hussars Pologne (9 points), alors que les "Faucons du Désert" pointent à la dernière place avec 3 points. Douze franchises réparties en deux groupes vont s'affronter jusqu'au 1^{er} mars 2013, alors que les quarts de finale auront lieu fin mars, les demi-finales en avril et la finale en mai 2013.

Programme de la rencontre entre "Faucons du Désert" et "Baku Fires":

Vincent Lefrand - Magomed Kurbanov (50+54kg)
Mohamed Amine Ouaadhi- Albert Selimov (57-61kg)
Abdelmalek Rahou - Mohamed Nurudzinau (68-73kg)
Mathieu Bauderlique - Moldovan Vladimir Cheles (80-85kg)
Chouaib Bouloudinat - Abdulkadir Abdullayev (91+kg)

COUPE DAVIS - 1^{ER} TOUR L'Argentine mène 2 à 0 face à l'Allemagne

L'équipe argentine mène 2 à 0 face à l'Allemagne lors du premier tour de la Coupe Davis, après la victoire de Carlos Berlocq face à Philipp Kohlschreiber (3-6, 7-5, 2-6, 6-4, 4-5 et abandon) et Juan Monaco face à Florian Mayer (6-7, 6-3, 6-3 et 6-4). Les compétitions se poursuivront samedi par le match de double qui opposera David Nalbandian (88) et Horacio Zeballos (71) aux Allemands Christopher Kas (69) et Tobias Kamke (93).

COUPE D'ALGÉRIE (16^e DE FINALE) Résultats des rencontres

Résultats des rencontres comptant pour les 16^e de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball disputées vendredi. Trois rencontres de ce tour n'ont pas été disputées après le retrait de la compétition de trois clubs de la Super-Division: le MS Cherchell, le CRB Témouchent et l'AU Annaba.

Le CSMBB Ouargla, l'OSBordj Bou Arreridj et l'OM Bel-Abbes sont directement qualifiés pour les 8^e de finale dont le tirage au sort sera effectué le 11 février au siège de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB).

Résultats des rencontres disputées vendredi:

COBB Oran - W Ghriss 99-40
ASPTT Oran - MC Saïda 69-65
IR Bougara - USM Alger 43-76

CRB Dar Beïda - CSC Gué de Constantine 86-45
MS Cherchell - CSMBB Ouargla (retrait du MS Cherchell)

OSBordj Bou Arreridj - CRB Témouchent (retrait du CRB Témouchent)
AU Annaba - OM Bel-Abbes (retrait AU Annaba)

CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A (MESSIEURS - 9^e JOURNÉE) : Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de la 9^e journée du championnat national de volleyball (messieurs) jouée vendredi:

ES Béthioua - ITR Sétif 3-0
OMK Milia - ES Sétif 2-3
RC M'sila - NRBB Arreridj 0-3
PO Chlef - MB Béjaïa 0-3

Classement	Pts	J
1. NRBB Arreridj	24	9
2. ES Sétif	21	9
3. MB Béjaïa	19	9
4. ES Béthioua	16	9
5. GS Pétroliers	14	8
- O. Milia	14	9
7. ASV Blida	10	8
8. PO Chlef	7	9
9. RC M'sila	5	9
10. ITR Sétif	2	9

Solution Samurai-sudoku N°185

8	1	5	3	4	2	9	7	6
3	4	7	1	6	9	8	5	2
6	9	2	5	8	7	1	3	4
5	7	1	9	3	6	2	4	8
9	3	8	4	2	5	6	1	7
2	6	4	7	1	8	5	3	9
7	8	3	2	5	1	4	6	9
4	5	6	8	9	3	7	2	1
1	2	9	6	7	4	3	8	5

2	9	3	8	7	6	1	5	4
5	8	6	4	9	1	2	3	7
7	1	4	5	2	3	9	8	6
9	6	8	7	4	5	3	1	2
3	5	1	9	6	2	4	7	8
4	2	7	1	3	8	6	9	5
6	4	2	7	3	5	8	9	6
8	3	6	1	7	9	5	4	3
5	9	8	3	7	6	4	2	1

Solution Mots Croisés N°185

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒUFS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Solution Mots Fléchés N°185

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
EDERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

CHAMPIONNAT DE LIGUE (19^È J) : WAT 1 - ESS 2

Qui arrêtera l'ES Sétif ?

Ferrah Menad



Stade Akid Lotfi Temps printanier Pelouse praticable Affluence moyenne trio arbitres de M. Bichari assister de MM. Benarous et Salouandji

Avertis : Renane (35'), Belgherri (84') - WAT

Djahnit (40'), Legraâ (75'), Khedaïria (84') - ESS

Buts : Madouni (56'), Zouak (71' csc) - ESS

Belgherri (82' sp) - WAT

WAT : Maâzouz 3, Sidhoum 3, Renane 2, Boudjakdji 3, Boulemdais 2 (Yabeun 58'), Zouak 2, Belgherri 3, Rechrouch 3 (Djarbou 44'), Ghazali 3, Béni 3, Samour 2 (Choufi 69').

Ent. : Benyellès.

ESS : Khedaïria 3, Ziti 3, Legraâ 3, Maâmeri 3, Benabderrahmane 3 (Lakhdari 52'), Djahnit 3, Delhoum 3, Karaoui 4, Gourmi 4, Madouni 4 (Benchadi 93'), Nadji 3 (Ferrahi 80').

Ent. : Velud.

L'Entente de Sétif a réussi une belle opération en revenant avec les trois points de Tlemcen à l'issue de sa victoire 2 à 1 contre la formation des Zianides. Le début de match a été serré entre les deux équipes qui se sont accordé un quart d'heure d'observation. Le capitaine Del-

houme, incontestablement meilleur élément de la rencontre, annonce les hostilités, en adressant un tir puissant que le gardien Mazouz capte en deux fois (15'). Les visiteurs semblent plus en jambes en prenant l'initiative d'attaquer. A la 33' de jeu, Madouni tente un centre tir à ras de terre, et Boudjakdji sauve en extérieur. Il a fallu attendre le 35' pour voir la réaction des locaux, qui interviennent sur coup de pied arrêté. Zouak botte un coup franc au deuxième poteau, Ghazali reprend de la tête, mais son ballon passe légèrement à côté. A cinq minutes de la fin de la première mi-temps, les gars de Fouara réussissent à ouvrir la marque par l'intermédiaire de leur capitaine Delhoum d'une tête piquée mais l'arbitre de la rencontre refuse le but pour une position de hors jeu. Sur cette action, l'arbitre de la rencontre M. Bichari a sifflé la fin de la première période sur le score de zéro partout. Au retour des vestiaires, les coéquipiers de

Ben Abderrahmane sont rentrés sur le terrain afin d'empêcher les trois point de la victoire. L'attaquant sétiens Madoni pénètre dans les 18 mètres balle au pied et d'un tir bat le gardien du Widad (57'). Les poulauds de Abdelkrim Benyelles ont tout fait pour revenir au score surtout à la 61' par Belgherri sur un centre de Ghazali, Ziti dévie de la tête en corner et quelques minutes plus tard, les visiteurs vont ajouter un deuxième but suite à une combinaison entre Keraoui et Madoni qui centre dans la surface de réparation et le défenseur du WAT Zeouak a trompé son gardien Mazouz. Les Bleu et Blanc malgré leur domination n'ont pas pu tromper le gardien de l'ESS jusqu'au moment où l'arbitre donne un penalty après le fauchage de Zouak dans la surface de réparation, bien tiré par Belgherri qui réduit la marque. Juste quelques minutes après le capitaine des Bleu et Blanc Anouar Boudjakdji d'une reprise de volée a failli remettre les pendules à l'heure et le gardien de l'Aigle Noir Kherderia a fait égalage de toute sa classe pour dévier le cuir en corner. Sur le scor de deux buts à un en faveur de leader l'homme en noir a envoyé les 22 acteurs au vestiaire dans un fairplay total. L'Aigle Noir enregistre sa cinquième victoire successive.

LIGUE 2 (19^È JOURNÉE)

Le RC Arbaâ reprend ses distances

Le leader, le RC Arbaâ, vainqueur sur le fil contre le NA Hussein Dey (1-0) dans l'affiche de la 19^È journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, disputée vendredi, reprend ses distances en tête du classement, profitant du faux pas de ses deux poursuivants directs, le CRB Aïn Fekroun, tenu en échec par l'USM Annaba (1-1) et le MO Béjaïa défaît par le MO Constantine (2-0). Le RC Arbaâ, qui restait sur une défaite en déplacement, la première de la saison face au CR Aïn Fekroun (3-1), a renoué avec le succès à l'occasion de la réception du NA Hussein-dey, mal en point, sur un but de Meziane à la 89^È minute de la partie.

Avec cette victoire, la 12^È de la saison, les hommes de Samir Boudjaarane portent à six points leur avance sur leur dauphin, le CRB Aïn Fekroun qui s'est contenté d'un nul lors de

son déplacement face à l'USM Annaba (1-1). Les partenaires du buteur Kara ont mené au score grâce à Soualah (51'), mais les Annabais ont réussi à remettre les pendules à l'heure après à peine sept minutes par Seddik. En revanche, le MO Béjaïa a été le grand perdant de cette journée après sa surprenante défaite en déplacement face au MO Constantine qui lutte pour son maintien. Un doublé de Brahmia (32' et 61') a permis aux Constantinois d'engranger trois précieux points pour leur survie. Le MO Béjaïa, qui a essayé à l'occasion sa cinquième défaite cette saison, compte désormais sept longueurs de retard sur le leader. Les protégés de Mourad Rahmouni pourraient même perdre leur troisième place en cas de succès de l'ES Mostaganem dont la rencontre face à l'ASM Oran a été reportée à mardi prochain.

COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATÉGORIES)

Résultats des huitièmes de finale

Résultats des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football des jeunes catégories des U-20, U-17 et U-15 disputés vendredi :

1/8 de Finale Catégorie U-20

WRB M'Sila - USM Annaba	3-1
MB Hassasna - NRB Touggourt	0-0
MB Hassasna qualifié aux TAB	
ASM Oran - ES Sétif	1-1
ASMO qualifié aux TAB	
MC Mekhadma - WM Tebessa	0-0
WM Tebessa qualifié aux TAB	
USM Khencela - USM Alger	0-1
ES Berouaghia - JS Saoura	2-1
MC El Eulma - MC Oran	0-0
MCEE qualifié aux TAB	
USM Blida - JS Azazga	2-0

1/8ème de Finale Catégorie U-17

ES Sétif - CA Batna	1-0
ASM Oran - AS Khroub	4-0
JS Saoura - USM Alger	0-1
USM Annaba - O Médéa	0-1
JS Kabylie - USM Blida	0-0
(JS Kabylie qualifiée aux TAB)	
ES Guelma - IRB Nezla	6-1
ES Mostaganem - GC Mascara	1-3
IR Beriane - US Biskra	1-4

1/8ème de Finale Catégorie U-15

Hamra Annaba - CA Batna	1-2
CS Constantine - USM Alger	0-0
(USMA qualifié aux TAB)	
MSP Batna - USM Blida	0-2
MB Hassasna - NRB Touggourt	2-1
ES Guelma - PAC Hydra	0-1
IRB Maghnia - ASO Chlef	1-1
(ASO qualifiée aux TAB)	
ES Ouargla - ES Sétif	1-1
(ES Sétif qualifié aux TAB)	
ECR Bechar - ES Mostaganem	0-1

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS Championnat d'Algérie inter-régions (16^È journée)

Groupe Est

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 16^È journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, (Gr. Est), disputées vendredi.

JS Pont Blanc - NRB Grarem	4-2
ES Bouakal - ES Guelma	0-0
MB Constantine - NT Souf	0-0
HBC Laid - IRB El-Hadjar	1-0
IRB Robbah - NRB Chréa	1-0
CRB El-Milia - USM Sétif	1-0
CSH Loulou - ASC O Zaouia	1-2

Classement :	Pts	J
1)- HB Chelghoum Laid	35	16
2)- ES Guelma	29	16
-) ASC Oued Zaouia	29	16
4)- NRB Chréa	25	16
5)- IRB Robbah	24	16
-) JS Pont Blanc	24	16
7)- ES Bouakal	23	16
8)- CS Hamma Loulou	22	16
9)- NT Souf	20	16
10)- IRB El-Hadjar	16	16
11)- MB Constantine	17	16
12)- USM Sétif	15	16
13)- NRB Grarem	11	16
14)- CRB El-Milia	9	16

Groupe Ouest

Résultats et classement à l'issue de la 16^È journée du championnat inter régions de football, (groupe-Ouest), disputées vendredi:

ES Arabe - MB Sidi Chahmi	0 - 0
NRB Béthioua - CRB Ben Badis	0 - 0
SCM Oran - CRB Bougrotob	0 - 2
JS Sig - HB El Bordj	2 - 2
MCD Debda - CRBain El Turck	2 - 0
CRB Hennaya - SC Mécheria	0 - 1
ZSAin Témouchent - CRB Adrar	4 - 1
Exempt: ORB Oued Fodda	

Classement:	Pts	J
1. ES Arabe	31	15
2. CRB Bougrotob	27	15
3. ORB Oued Fodda	26	14
4. CRB Ben Badis	24	15
5. JS Sig	23	15
6. MB Sidi Chahmi	21	15
- HB El Bordj	21	15
- SC Mécheria	21	15
9. SCM Oran	20	15
- NRB Béthioua	20	15
11. CRBain El Turck	17	15
12. ZSAin Témouchent	14	15
13. CRB Hennaya	13	15
14. MCD Debda	11	15
15. CRB Adrar	9	15

Groupe Centre-Est

Résultats et classement à l'issue de la 16^È journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Est, jouée vendredi:

CRB Aïn Djasser - AB Barika	0 - 0
FCB El-Arch - MB Rouisset	0 - 2
USO Amizour - OM Ruisseau	1 - 0
NRB Achir - R. El-Oued Club	0 - 0
WA Rouiba - IB Mouzaïa	5 - 2
CRB Dar El-Beïda - USFBB Arréridj	1 - 0
US Doucene - JSB Tadjenane	2 - 0

Classement	Pts	J
1. JS Aïn Djaber	31	16
2. CRB Sendjasa	30	16
3. Hydrâ AC	29	16
4. CR Béni Thour	28	16
5. FCB Frenda	27	16
6. ARB Ghris	24	16
7. USB Hassi R'mel	23	16
8. ESB Dahmouni	21	16
9. IRB Sougueur	19	16
10. CRB Aïn Oussera	18	16
- WAB Tissimsilt	18	16
12. SC Aïn Defla	17	16
- IR Ouled Nail	17	16
14. MB Hassi Messaoud	13	16

Groupe Centre-Ouest

Résultats et classement à l'issue de la 16^È journée du championnat d'Algérie "inter-régions" de football, groupe Centre-Ouest, jouée vendredi:

JS Haï Djabel - IRB Sougueur	6-1
CRB Sendjasa - FCB Frenda	1-0
USB Hassi R'mel - CRB Aïn Oussera	1-0
ARB Ghris - Hydrâ AC	2-1
MBH Messaoud - WAB Tissimsilt	1-0
ESB Dahmouni - CR Béni Thour	3-2
SC Aïn Defla - IR Ouled Nail	2-2

Classement	Pts	J
1. JS Haï Djaber	31	16
2. CRB Sendjasa	30	16
3. Hydrâ AC	29	16
4. CR Béni Thour	28	16
5. FCB Frenda	27	16
6. ARB Ghris	24	16
7. USB Hassi R'mel	23	16
8. ESB Dahmouni	21	16
9. IRB Sougueur	19	16
10. CRB Aïn Oussera	18	16
- WAB Tissimsilt	18	16
12. SC Aïn Defla	17	16
- IR Ouled Nail	17	16
14. MB Hassi Messaoud	13	16

CAN U20

La sélection algérienne achève son premier stage de préparation à Aïn Témouchent

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans a achevé, hier à Aïn Témouchent, son premier regroupement de préparation à la CAN U20, qui sera organisée du 16 au 30 mars prochain à Aïn Témouchent et Oran.

Ce stage, qui a débuté mercredi dernier, a été ponctué par un match amical contre l'équipe de l'ES Mostaganem évoluant en Ligue professionnelle 2. Arbitré vendredi par le complexe omnisports Oucief-Omar dit "Sikkî", cette rencontre s'est soldée par la victoire de la sélection algérienne sur le score de deux buts à zéro (2/0).



Pour l'entraîneur national, le Français Jean-Marc Nobile, ce match très disputé a constitué un bon test pour son équipe, permettant aux deux formations de faire tourner leurs effectifs. Une seconde rencontre de préparation

est programmée, pour mardi prochain au centre de regroupement des équipes nationales à Sidi Moussa, contre le leader de la Ligue professionnelle 2, le RC Arbaâ. Jean-Marc Nobile a demandé également à la fédération l'organisation de deux rencontres internationales contre des équipes africaines afin de peaufiner la préparation de l'équipe algérienne pour ce grand rendez-vous continental. Deux autres regroupements sont programmés par le sélectionneur national du 17 au 24 février à Alger et du 5 au 10 mars dans un lieu à déterminer, a-t-on ajouté.

400 000 dollars pour l'Algérie

La Fédération algérienne de football (FAF) empoche 400 000 dollars pour la quatrième et dernière place occupée par la sélection algérienne dans le groupe D, au premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 en Afrique, selon le barème des prix rendu public par la Confédération africaine de football (CAF). La sélection algérienne avait été éliminée au premier tour de la CAN-2013 après avoir essuyé deux défaites face à la Tunisie (1-0) et au Togo (2-0) et un nul devant la Côte d'Ivoire (2-2). Selon le barème des prix, la quatrième place est dotée de 400 000 dollars contre 500 000 dollars pour le 3^e, alors que le vainqueur du titre touchera 1 500 000 dollars et le finaliste 1 000 000 dollars. Les quarts de finales de la CAN-2013 débutent hier par les rencontres, Ghana - Cap-vert et Afrique du Sud Mali.

CÔTE D'IVOIRE Drogba "en net progrès", mais comme les autres joueurs

Le capitaine vedette de la Côte d'Ivoire Didier Drogba, remplaçant lors du deuxième match de poules dans la CAN-2013, est "en net progrès, il travaille énormément, mais comme le reste du groupe", a déclaré vendredi son sélectionneur Sabri Lamouchi. Interrogé sur la possibilité de voir l'attaquant titularisé en quart de finale dimanche contre le Nigeria, le technicien français a répondu: "Didier est en net progrès, il travaille énormément, mais comme le reste du groupe. On essaiera d'aligner la meilleure équipe possible contre le Nigeria, on ne changera rien dans la manière d'aborder le match. Ce que fait Didier est essentiel pour la suite de l'aventure". Drogba, qui aura 35 ans le 11 mars, a été remplacé au bout de 74 minutes d'une prestation transparente lors du premier match (2-1 contre le Togo). Il était sur le banc ensuite face à la Tunisie (3-0) et est entré en jeu à la 68^e minute. Il était enfin titulaire contre l'Algérie (2-2) dans une rencontre sans enjeu disputée en majorité par les remplaçants des deux premiers matches, et a marqué un but.

CAN 2013 - TOGO Didier Six veut encore "écrire quelque chose"

La sélection du Togo "a déjà écrit une grosse page du football togolais" en atteignant les quarts de finale d'une Coupe d'Afrique de football mais peut encore "écrire quelque chose", a estimé hier son entraîneur, Didier Six. Les "Eperviers" d'Emmanuel Adebayor disputent leur quart de finale de la CAN-2013 contre le Burkina Faso, dimanche à



Nelspruit (Afrique du Sud) à partir de 19h30, heure algérienne. "On le prépare (ce match) comme une chance pour le Togo, dans le sens où j'ai dit aux joueurs qu'ils avaient déjà écrit une grosse page du football togolais, mais qu'il y avait encore la place pour écrire quelque chose et qu'on devait le jouer à 100%", a déclaré Didier Six, dont l'équipe s'est qualifiée dans le groupe D en compagnie de la Côte d'Ivoire et aux dépens de l'Algérie et de la Tunisie. "Pour les joueurs, la CAN est une vitrine extraordinaire. J'ai dit aux joueurs que j'aimerais bien pouvoir déboucher un bonne bouteille de champagne ou autre quand je verrai qu'un tel a signé dans un club de haut niveau, parce que beaucoup sont dans des clubs peut-être en-dessous de leur valeur", a-t-il ajouté.

Publicité**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE****MINISTÈRE DE L'HABITAT****ET DE L'URBANISME****OFFICE DE PROMOTION ET GESTION
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA****DIRECTION GÉNÉRALE
DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
DIVISION MARCHÉ****AVIS DE CORRECTION N° 0006-13
De l'avis d'attribution provisoire
de marché N° 92/2012**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tipasa, informe que l'avis d'attribution provisoire de marché n° 92/2012 publié dans le quotidien national *الدوري* du 16/08/2012 et le quotidien national *DERBY* du 14/08/2012 relatif à la réalisation des travaux en TCE et VRD (dans le cadre de la réorption de l'habitat précaire) du projet 174/300 logements publics locatifs à Messelmoun réparti en 04 lots.

* Lot N° 01 : 64 logements (Blocs 01-02-03)

* Lot N° 02 : 66 logements (Blocs 04-05-06)

* Lot N° 03 : 44 logements (Blocs 07-08)

* Lot N° 04 : Travaux de voirie et réseaux divers des 174 logements

Attribué à l'entreprise ETB/TCE SAIDANI KAMEL est corrigé comme suit :

Localisation du projet	Montant initial en TTC	Montant corrigé en TTC
* Lot N° 01 : 64 logements (Blocs 01-02-03)	171 820 299.97 DA	171 820 299.97 DA
* Lot N° 02 : 66 logements (Blocs 04-05-06)	178 219 421.22 DA	178 219 421.22 DA
* Lot N° 03 : 44 logements (Blocs 07-08)	119 694 946.31 DA	119 694 946.31 DA
* Lot N° 04 : Travaux de voirie et réseaux divers des 174 logements	52 105 923.54 DA	52 105 916.26 DA

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME****WILAYA DE BOUIRA****DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction du Logement et des Équipements Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture N° 27/DLEP/2012, publié dans les quotidiens nationaux (*DK News, El-Fadjar*) et dans le BOMOP, relatif à l'étude et suivi pour la réalisation 6000 places pédagogiques avec rectorat à Bouira lot rectorat, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques, prestations et financières, le marché est attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Projets concernés	Bet	Note technique attribué /25 pts	Note dossier prestation attribué /60 pts	Note financière attribué /5 pts	Note globale /100 pts	Montant TTC étude et suivi	Critère de choix	Délai
L'étude et suivi pour la réalisation 600 places pédagogiques avec rectorat à Bouira lot rectorat	BET SPA BERHTO	25 pts	49.33 pts	15 pts	89.33 pts	11.134.000.00	Offre mieux disante	14 mois

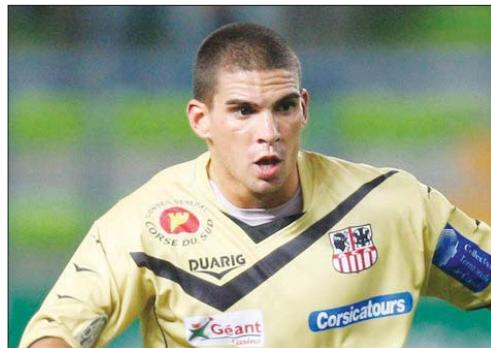
NB : Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété. Les soumissionnaires qui ont participé à cette consultation et qui sont intéressés sont priés de se rapprocher des services de la Direction du Logement et des Équipements Publics de la wilaya de BOUIRA, zone des parcs, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de la procédure de l'évaluation de leurs offres (techniques, prestations et financières), conformément à l'article 125 du décret suscité.

MEDJANI À L'AS MONACO

«Un challenge excitant et très intéressant»

Le défenseur international algérien, Carl Medjani s'est dit très enthousiaste de rejoindre l'AS Monaco (Ligue 2 française), un club en pleine construction de son projet sportif afin de tout faire pour remonter parmi l'élite.

"L'ambition du club est très élevée. C'était une très bonne opportunité de rejoindre le club en pleine construction de son projet sportif afin de tout faire pour remonter parmi l'élite. C'est un challenge excitant et très intéressant, mais il sera difficile à réaliser. Je possède une bonne expérience en Ligue 2, c'est un championnat très relevé, qui se dispute jusqu'à la dernière journée", a déclaré l'Algérien à la Télévision du club. "Le projet monégasque fait rêver beaucoup de joueurs. J'ai la chance d'en être, je ferai de mon mieux pour aider l'ASM, qui est un club particulier, de part son histoire et la singularité de Monaco", a-t-il ajouté. Le défenseur international algérien qui a pris part à la CAN-2013 avec les vertus a justifié son choix d'opter pour l'ASM par le projet que présente ce club



afin de retrouver la Ligue 1 française. "Je ne rejoins pas n'importe quel club de Ligue 2, mais un club qui a vocation à évoluer en Ligue 1. C'est une réelle évolution pour moi en termes de qualité de club. Sans faire offense à l'AC Ajaccio où j'ai passé cinq ans et demi, en termes de prestige, de structures et de renommée du club, je fais un grand pas en avant, même si c'est vrai que je redescends d'un palier. J'espère y demeurer le moins possible, avec l'objectif de reprendre en étant en Ligue 1 en juillet pro-

chain". Medjani devrait rejoindre ce week-end le club de la principauté, l'actuel co-leader du championnat de France de Ligue 2. Âgé de 27 ans, Medjani qui joue également dans l'axe de la défense avait rejoint l'AC Ajaccio lors de la saison 2007-2008 en provenance de Lorient. Il avait contribué à la montée du club en Ligue 1 française en 2011-2012. Cette saison, le joueur algérien a pris part à 19 matches du championnat et inscrit un but. Le club corse occupe actuellement la 15^e place de Ligue 1 avec 22 points.

PARIS SG

Contrat de sponsoring de 125 millions d'euros avec Emirates

Le Paris Saint-Germain (Ligue 1 française de football) va signer un contrat "historique" de sponsoring avec la compagnie aérienne Emirates d'un montant de 125 millions d'euros sur 5 ans, rapporte samedi le journal *Le Parisien*. "Selon nos informations, le club de la capitale est tombé d'accord, ces dernières heures, pour une prolongation de son contrat de sponsoring maillots avec Emirates, la compagnie aérienne des Emirats, basée à Dubaï", écrit le quotidien sur son site Internet. "L'accord, qui porte sur un partenariat sur cinq nouvelles années, à partir de 2014, est en forte hausse puisque l'on évoque un montant jamais enregistré en France de 25 millions d'euros, bonus compris, par an. Le PSG empochera la somme historique de 125 millions d'euros sur 5 ans", ajoute-t-il. Selon le journal parisien, ce nouveau contrat n'est pas encore signé officiellement mais serait en cours de rédaction. Avec cet important contrat de sponsoring maillots, le PSG entre dans la catégorie très fermée des ténoirs européens que sont le Real de Madrid, Manchester United ou encore FC Barcelone, des clubs qui affichent des montants similaires, rappelle-t-on de même source.

SUPER COUPE D'AFRIQUE

Le match Al Ahly-Léopards en présence du public

La Super coupe d'Afrique entre Al Ahly du Caire et les Léopards du Congo, aura en présence du public au stade d'Alexandrie, a indiqué le club caïrote sur son site officiel. "Nous avons obtenu le feu vert du ministère de l'Intérieur pour l'organisation de la super coupe d'Afrique au stade Borj El Arab d'Alexandrie, en présence du public", a ajouté le club. Ce match opposera Al Ahly, vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique aux Léopards de Dolisie (RD Congo), vainqueur de la coupe de la CAF, le 23 février. Le quota du nombre de spectateurs parmi les supporters d'Al Ahly qui pourront accéder au stade Borj El Arab sera fixé ultérieurement, ajoute la même source. En finale de la Ligue des Champions d'Afrique, les coéquipiers de l'international égyptien Abou Treika avait battu en finale retour, l'Espérance Sportive Tunisien (2-0). Le match aller s'est soldé par un nul (1-1). Pour sa part, les Léopards de Dolisie, champion en titre du Congo) avait remporté la coupe de la CAF, face au Djoliba du Mali (2-1).

SPORTS

MONDIAL-2014 (AFRIQUE) Le Gabon refuse l'offre du Bénin pour un match amical

La sélection gabonaise de football a refusé la sollicitation de son homologue du Bénin pour disputer un match amical de préparation, en prévision de la 3^e journée du second, groupe H, de la coupe du Monde (Brésil-2014), zone Afrique, rapporte le site Béninfootball.

"Les Panthères du Bénin voulaient jouer contre le Sily national de la Guinée, mais leur lettre est restée morte", confirme la même site. Pour pallier à ce refus, les coéquipiers de Pierre-Emerick Aubameyang joueront contre l'AJ Auxerre, Ligue 1 du championnat de France. Mais, la date de la rencontre n'a pas encore dévoilée, ajoute le site béninois.

L'Algérie, accueillera son homologue du Bénin, le 22 mars prochain à Alger, pour le compte de la 3^e journée du second tour, alors que le Rwanda recevra le Mali. Après deux journées au groupe H, le Bénin occupe la 1^{re} position avec 4 points, devant le Mali et l'Algérie (3 points), alors que le Rwanda est bon dernier avec 1 point. Seul le premier du groupe jouera le tour final, zone Afrique, qualificatif à la phase finale du Mondial brésilien.

Maradona obtient gain de cause contre le fisc italien, selon son avocat

Diego Maradona, l'ancienne idole argentine de l'équipe de Naples, a eu finalement le dernier mot face au fisc italien et "pourra revenir en Italie en homme libre", a déclaré vendredi son avocat à l'agence de presse Ansa. Maradona avait été condamné en 2003 à payer 37,2 millions d'euros, dont 23,5 d'intérêts, pour fraude fiscale, par la Cour de Cassation en Italie. Mais la justice italienne avait décidé le 3 novembre 2011 de reprendre à zéro le procès contre le "Pibe de oro" ("le gamin en or") pour des erreurs de procédure. Selon la même source, le tribunal chargé de ce réexamen a annulé la procédure engagée contre la Société sportive de football de Naples et ses affiliés étrangers -parmi lesquels Maradona mais aussi les brésiliens Careca et Amemao.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

ET DE LA RÉINSERTION

ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION DE

TIZI-OUZOU

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001015043

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/DGAPR/2013

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour l'approvisionnement de l'établissement de Rééducation et de Réadaptation de Tizi-Ouza et ses annexes : (Etablissements de préventions de Draâ el-Mizan et de Azaza) en denrée alimentaires, en lot suivant, par marché à commandes :

- Lot n° 03 : Fruits et légumes frais

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, disposant d'un registre du commerce avec code d'activité approprié, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économat de l'établissement de Rééducation et de Réadaptation de Tizi-Ouza sis rue KHODJA KHALED TIZI-OUZOU contre le paiement de 2.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante : Une enveloppe fermée contenant l'offre technique et une seconde enveloppe fermée contenant l'offre financière conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges.

1. L'offre technique comprendra :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Dossier administratif, fiscal et parafiscal

ainsi que toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 du cahier des charges.

Observation : Toutes les copies des pièces doivent être légalisées.

2. L'offre financière comprendra :

- La soumission selon modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 30 jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP avant 12h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h00 à 12h00.

Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plus qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 au siège de l'établissement de Rééducation et de Réadaptation de Tizi-Ouza.

Real Madrid

CASEMIRO

UN PRODIGE BRÉSILIEN DÉBARQUE AU BERNABEU

Après l'arrivée de l'ancien gardien du FC Séville, Diego Lopez, le Real Madrid a enregistré, dans les dernières heures du mercato, l'arrivée de Casemiro.

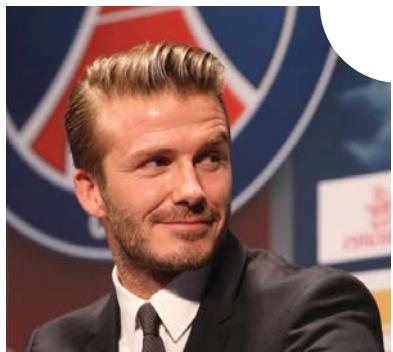
Le Real Madrid réalise un coup en catimini avec Casemiro ! En effet, la formation madrilène a réalisé un joli coup en s'attachant les services d'un grand espoir du football auri-



verde, Casemiro. Agé de 20 ans, le milieu de terrain de São Paulo et de la Seleção (5 sélections), longtemps pisté par l'Inter Milan, devrait évoluer, dans un premier temps, avec la réserve madrilène avant de pouvoir prétendre jouer des coudes avec, notamment, son homologue brésilien, Kaká. Le natif de São José dos Campos a été prêté jusqu'à la

fin de la saison, avec une option d'achat.

PSG
«Beckham commencera le 13 février»



Présent à Toulouse vendredi soir lors de la large victoire du PSG à Toulouse (0-4) pour le compte de la 23^e journée de Ligue 1, Leonardo, le directeur sportif parisien, a indiqué que David Beckham ne devrait pas prendre part à un entraînement collectif du PSG avant le 13 février. « Il va venir avec nous à Valence (le huitième de finale de Ligue des Champions est prévu le 12 février, ndlr), pas pour jouer. L'idée est qu'il commence l'entraînement le 13 février. Il va être une grande surprise pour vous », a-t-il expliqué, dans des propos relayés par L'Equipe et RMC.



Anelka remplace Bendtner

Fini les emplettes, la Juventus Turin a communiqué dans la foulée sa liste des 25 joueurs pour la Ligue des Champions, comme le règlement le permet. Peluso et Anelka ont remplacé Lucio rentré au Brésil et Bendtner blessé.

JULIO CESAR
Le gardien le plus convoité au monde ?

Habitué aux sommets avec l'Inter Milan, aussi bien sur la scène nationale qu'euroéenne, Julio Cesar pourrait se laisser tenter par une aventure dans le jardin d'Old Trafford. Certes admiratif du portier du Real Madrid, Iker Casillas, Sir Alex verrait en le natif de Rio de Janeiro un gardien d'expérience, capable de pallier les quelques manques de la jeunesse de l'Espagnol David De Gea. Mais le technicien écossais pourrait bien se faire chiper le Brésilien au profit de son prochain rival en Ligue des Champions, le Real Madrid rapporte *The Sun*.



MILAN AC
la venue de "Super Mario a mis le feu

L'attaquant Mario Balotelli a fait son comeback dans la ville de Milan. Comme convenu, l'attaquant a signé un bail en faveur des Rossoneri jusqu'en juin 2017. Au passage, le club de Manchester City devrait récupérer une somme d'environ 20 millions d'euros (plus 3 millions de bonus).



Dans un communiqué publié ce jeudi sur son site officiel, l'Inter Milan a annoncé avoir prêté MacDonald Mariga à Parme jusqu'en fin de saison. Evoluant depuis 2010 avec les Interistes, le milieu de terrain kényan avait été prêté l'année dernière en Espagne, à la Real Sociedad. Apparu à 36 reprises avec le maillot milanais, dont une seule fois depuis la reprise du championnat, le footballeur de 25 ans va cette fois retrouver un club où il a déjà évolué par le passé. Le concernant, la transaction conclue entre les deux équipes prévoit "une option pour Parme d'acheter la moitié des droits du joueur dans un accord de copropriété."

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE

Les boxeurs de la I^e RM dominent la compétition à Blida

Les athlètes de la I^e Région militaire ont largement dominé le championnat d'Algérie militaire de boxe qui s'est déroulé du 28 janvier au 2 février, au complexe sportif militaire régional de Blida. Les boxeurs de la I^e RM ont décroché les premières places dans les catégories des -49 kg, -56 kg, -60kg, -64kg, -81kg et +91kg, alors que ceux relevant de la Défense aérienne du territoire (DAT), de la V^e RM, du Commandement de la Garde républicaine, et de la II^e RM ont obtenu les premières places respectivement dans les catégories -52kg, -69kg, -75kg et -91kg.

Se félicitant de «l'esprit sportif et de la compétitivité loyale» dans lesquelles s'est déroulé ce championnat, le général Chaïb Slimane, commandant des forces aériennes de la I^e Région militaire, a appelé, hier, lors la cérémonie de clôture, les boxeurs à «redoubler d'efforts afin de hisser cette discipline et développer le niveau de la participation des athlètes dans les compétitions nationales et internationales».

Outre les six régions militaires, ce championnat a vu la participation des athlètes relevant des commandements des Forces aériennes et maritimes, de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine, ainsi que de ceux de l'Ecole supérieure du renseignement et de la sécurité et de l'Ecole d'application des forces spéciales.

Des athlètes relevant des Unités d'armes blindées, de l'infanterie mécanisée, de la Direction générale de la protection et de la Sécurité présidentielle et de l'Académie militaire interarmes de Cherchell, ont également pris part à cette compétition nationale.

Résultats par catégorie :

-49 kg :	1- Belhaïk M'hamed (I ^e RM)
2-Abdelhadi Merad (II ^e RM)	
3-Salhi Kaïs (IV ^e RM)	
-52 kg :	1-Bousselah Hocine (DAT)
2-El Baraka Abdellahim (VI ^e RM)	
3-Behira Errabia (III ^e RM)	
-56 kg :	1-Cheikh Abdellatif (I ^e RM)
2-Filissa Yakoub (IV ^e RM)	
3-Tahar-Chaouche Brahim (Marine nationale)	
-60 kg :	1-Beladjoudi Fouad (I ^e RM)
2-Younes Yahia Cherif (I ^e RM)	
3-Boudjefna Abdelmalek (Sécurité présidentielle)	
-64 kg :	1-Boudhia Ahmed (I ^e RM)
2-Boubraout Abdulkader (Garde républicaine)	
3-Bouamara Menad (V ^e RM)	
-69 kg :	1-Belhout Hocine (V ^e RM)
2-Berrak Sid Ali (Garde républicaine)	
3-Ben Abdelmalek Said (V ^e RM)	
-75 kg :	1- Kherbache Mohamed (Garde républicaine)
2-Ben Djellal Abderrahmane (I ^e RM)	
3-Ben Mahdia Mustapha (Marine nationale)	
-81kg :	1-Fetih Nabil (I ^e RM)
2-Khettaf Belkacem (Garde républicaine)	
3-Lakel Mohamed (Marine nationale)	
-91 kg :	1-Houna Bouziane (II ^e RM)
2-Chakmoune Abdelhadi (VI ^e RM)	
3-Mimouni Ahmed (DAT)	
+91 kg :	1-Ben Guerni Hamza (I ^e RM)
2-Boudia Benafissa (II ^e RM)	
3-Boudekhane Mohamed (V ^e RM)	

ITALIE-PARME

Mesbah : «Je donnerai le maximum de moi-même pour l'équipe»

Convoqué pour le match contre la Fiorentina

Le nouveau défenseur algérien de Parme, Djamel Mesbah, a assuré qu'il donnerait le «maximum» de lui-même pour son club et son projet, hier à Collecchio (Parme) lors de la conférence de presse de sa présentation.

«Maintenant, je suis à Parme et je donnerai le maximum de moi-même pour ce projet. J'ai vu un très bon Parme lors de cette première partie de saison, l'équipe a un mix de joueurs expérimentés et de jeunes talents», a déclaré Mesbah qui a choisi le maillot numéro 5.

«Je m'attends à une seconde partie de championnat comme la première, je ferai tout pour être à la disposition de l'équipe le plus rapidement possible pour m'adapter aux schémas tactiques de l'entraîneur Roberto Donadoni», a-t-il ajouté.

Concernant sa disponibilité pour le match d'aujourd'hui en championnat contre la Fiorentina, Mesbah, qui a été échangé avec Zaccardo, parti à l'AC Milan, a indiqué que le dernier mot reviendrait à l'entraîneur «gialloblù». «J'ai joué un match mercredi soir (en Coupe d'Afrique



avec l'Algérie contre la Côte d'Ivoire, ndlr). Ce sera dur contre la Fiorentina car ce sont deux équipes qui jouent un beau football», a-t-il ajouté.

A Parme, Mesbah retrouvera un autre Algérien, l'attaquant Ishak Belfodil, qui a préféré faire l'impasse sur la Coupe d'Afrique 2013 pour se consacrer à son nouveau club. «Je le connais depuis des années, je suis content de ce qu'il fait sur le terrain. J'espère qu'il continuera ainsi à long terme et qu'il marquera encore beaucoup de buts», a-t-il dit. Mesbah a voulu, par la suite, replonger dans le passé pour évoquer sa courte expérience à l'AC Milan qui n'a duré qu'une seule année. «A mon arrivée à Milan, j'ai eu d'emblée la confiance de l'entraîneur

la malchance de me faire mal durant un moment important. Je peux dire que j'ai fait le maximum pour démontrer que je pouvais jouer au Milan, ça n'a pas marché comme je voulais mais je vois les choses du bon côté de cette expérience qui fait désormais partie du passé», a conclu Mesbah, 28 ans. De son côté, l'administrateur délégué de Parme, Pietro Leonardi, s'est dit «fier et content» d'avoir recruté l'arrière gauche algérien que son club avait tenté de recruter bien avant. «Nous avons choisi le meilleur à son poste. Je demande seulement un peu de patience avant de le juger et je demande aux supporters de l'aider pour son intégration», a-t-il dit.

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE)

Le MCA «piège» l'ASO à Chlef

Résultats partiels des rencontres et classement pour le compte de la 19^e journée du championnat de Ligue «Une» de football disputée vendredi et samedi :

WA Tlemcen - ES Sétif	1-2
USM El Harrach - MC El Eulma	1-0
USM Bel-Abbès - CR Belouizdad	0-0
ASO Chlef - MC Alger	0-1
JS Saoura - CA Bordj Bou Arréridj	2-0

CROSS-COUNTRY

L'EN militaire domine le 27^e challenge national «Chelda Boulanouar» à Chlef

Les athlètes Meftah Fethi, Abboud Babah et Chawki Hakim de l'équipe nationale militaire d'athlétisme ont dominé la 27^e édition du challenge national de cross-country «Chelda Boulanouar», organisé hier dans la localité de Chetouane (Tlemcen). Les trois athlètes classés respectivement 1^{er}, 2^{er} et 3^{er} ont facilement géré leur course faisant montre de grandes capacités dans ce genre de compétition. Chez les filles, Dahmani Kenza a remporté la course loin devant ses poursuivantes, à savoir les deux espoirs de l'athlétisme tlemcénien : Sifi Nabila et Adjali Chaïma du club «Horizon Ouled Mimoune».

Cette 27^e édition, à laquelle ont pris part plusieurs gloires du sport national, à l'instar de Rahoui Boualem, Réda Abdennouz et Kechkouche Benamar a enregistré une participation sportive record qui a dépassé les 1 300 athlètes représentant 27 wilayas du pays et 65 clubs sportifs. Cette nouvelle édition de ce challenge national, qualificatif pour le prochain championnat national

prévu dans les semaines à venir à Alger, a vu également la domination des athlètes de la wilaya de Chlef dans les petites catégories rafflant presque tous les titres aux côtés des athlètes de la wilaya de Tlemcen et de Tiaret. En dépit du vent qui a géné les athlètes, cette édition du challenge a tenu toutes ses promesses et le niveau technique a été appréciable de l'avis même des techniciens présents à Chetouane. Voici les résultats techniques du 27^e challenge «Chelda Boulanouar»:

Benjamins filles :

- 1- Dahmani Yamina (Chlef)
- 2- Dahnine Meroua (Chlef)
- 3- Hamza Rima (Oran)

Benjamins garçons :

- 1- Della Sofiane (Chlef)
- 2- Benhamma Mohamed (Mascara)
- 4- Meghni Walid (Chlef)

Minimes filles :

- 1- Dali Yasmine (Chlef)
- 2- Kellouch Sarah (Chlef)
- 3- Abdous Nadjet (Chlef)

Minimes Garçons :

- 1- Dahmani Kenza (Bordj Bou-Arréridj)
- 2- Sifi Nabila (Tlemcen)
- 3- Adjali Chaïma (Tlemcen)

Cadettes :

- 1- Boulaadjayeb Saadia (Tlemcen)
- 2- Bouadma Fatha (Chlef)
- 3- Boukhors Zineb (Tiaret)

Cadets :

- 1- El Hannachi Nabil (Chlef)
- 2- Zorkane Hocine (Chlef)
- 3- Daidi Noureddine (Naâma)

Juniors garçons :

- 1- Slimani Ahmed (Chlef)
- 2- Djillali Abdellakder (Tiaret)
- 3- Kacemi Abdellakder (Tiaret)

Juniors filles :

- 1- Dahmani Sara (Tiaret)
- 2- Guerni Amina (Oran)
- 3- Bouadma Aouda (Chlef)

Séniors filles :

- 1- Dahmani Kenza (Bordj Bou-Arréridj)
- 2- Sifi Nabila (Tlemcen)
- 3- Adjali Chaïma (Tlemcen)

Séniors garçons :

- 1- Meftah Fethi (EN militaire)
- 2- Abboud Rabah (//)
- 3- Chawki Hakim (//)